

Réduire la vulnérabilité des bâtiments publics face aux inondations du Rhône

Photomontages réalisés dans le cadre de l'étude



**Guide méthodologique de diagnostic
pour les gestionnaires des sites de la Drôme et de l'Ardèche**



Photomontages réalisés dans le cadre de l'étude



MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME DE REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES BATIMENTS PUBLICS AUX INONDATIONS DU RHONE SUR LE SECTEUR PILOTE DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION POUR LES GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

**N° 1741058
FEVRIER 2010**

A qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux gestionnaires et aux responsables de bâtiments publics et d'établissements recevant du public (ERP) de la Drôme et de l'Ardèche situés dans les zones inondables du Rhône.

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide est construit en 2 parties :

- Un guide méthodologique destiné à présenter les objectifs et les différentes étapes de réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation de bâtiments publics et d'ERP.
- Un cahier des charges type prenant en compte les spécificités des différents types de bâtiments ; il propose au gestionnaire une assistance technique pour la réalisation de ce diagnostic par un tiers (prestataire, personne spécialisée).

Comment a été réalisé ce guide ?

Il n'existe pas de méthode standard au niveau national pour ce type d'étude. Ce guide a été conçu d'après les résultats d'enquêtes réalisées sur une centaine de bâtiments publics et d'ERP sur plus de 400 recensés dans le périmètre d'étude dans la Drôme et l'Ardèche (cf. Annexe N° 3) et en se basant sur des expériences similaires. Ce document a été piloté par la Mission Rhône de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) Rhône-Alpes en partenariat avec les Directions départementales des territoires (DDT), les Services interministériels de défense et de protection civiles des préfetures (SIDPC), les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), de la Drôme et de l'Ardèche.

Quels sont les financements possibles ?

Ces diagnostics rentrent dans le champ des études visant à réduire la vulnérabilité au risque d'inondation qui peuvent être financées jusqu'à 80% par les partenaires du Plan Rhône (cf. Annexe N° 5).

Vous souhaitez en savoir plus ?

Adressez-vous à la Mission Rhône de la DREAL Rhône-Alpes (aspects méthodologiques) ou aux DDT de la Drôme ou de l'Ardèche (instruction du dossier et financements).

oOo

SOMMAIRE

1.	POURQUOI SE PREOCCUPER DU RISQUE D'INONDATION ?.....	1
	1.1. LES INONDATIONS DU RHONE : UN RISQUE REEL.....	1
	1.2. L'ETUDE GLOBALE RHONE.....	1
	1.3. LE PLAN RHONE : UNE STRATEGIE GLOBALE.....	2
	1.4. LE PLAN RHONE ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES SERVICES PUBLICS.....	3
	1.5. QUELS RISQUES PESENT POTENTIELLEMENT SUR LES ETABLISSEMENTS EN CAS D'INONDATION DU RHONE ?.....	4
	1.6. COMMENT SE PREPARER AU RISQUE D'INONDATION ?.....	5
	1.7. QUELLES SONT LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES ?.....	6
	1.8. MODE D'EMPLOI.....	7
2.	QUEL(S) SCENARIO(S) D'INONDATION ?.....	8
	2.1. OBJECTIFS.....	9
	2.2. METHODOLOGIE.....	9
	2.3. FINALISATION.....	16
3.	L'EVALUATION DES VULNERABILITES.....	18
	3.1. OBJECTIFS.....	18
	3.2. METHODOLOGIE.....	19
	3.2.1. POINTS CRITIQUES.....	20
	3.2.1.1. POINTS CRITIQUES COMMUNS A TOUS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS.....	20
	3.2.1.2. POINTS CRITIQUES COMMUNS AUX BATIMENTS PARTICIPANT DIRECTEMENT A LA GESTION DES EVENEMENTS DE SECURITE CIVILE.....	22
	3.2.1.3. POINTS CRITIQUES COMMUNS AUX BATIMENTS HEBERGEANT UNE POPULATION SENSIBLE.....	23
	3.2.1.4. POINTS CRITIQUES COMMUNS AUX BATIMENTS ASSURANT UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC.....	24
	3.2.2. SYNTHESE - BILAN.....	25
4.	L'AMELIORATION DE LA RESILIENCE.....	26
	4.1. OBJECTIFS.....	27
	4.2. CHOIX ET HIERARCHISATION DES MESURES.....	27
	4.3. LE PLAN DE GESTION DE L'INONDATION ET DE CONTINUITE DES SERVICES.....	30
	4.4. APPROPRIATION DES MESURES.....	31
5.	SYNTHESE DE LA DEMARCHE.....	32
6.	CONCLUSION.....	33

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N° 1. SYNTHESE DU SCENARIO D'INONDATION.....	17
TABLEAU N° 2. SYNTHESE DES PRINCIPALES MESURES	29

LISTE DES FIGURES

FIGURE N° 1. LES SERVICES DE PREVISION DE CRUE SUR LE RHONE (SOURCE : RIC SPC GRAND DELTA)	11
FIGURE N° 2. COMMUNES CONCERNEES PAR LES TRONÇONS DE LA CARTE DE VIGILANCE DU SPC GRAND DELTA SUR LE SECTEUR D'ETUDE (SOURCE : RIC SPC GRAND DELTA)	12
FIGURE N° 3. BARRAGES ET USINES DU TERRITOIRE DU SPC GRAND DELTA SUR LE SECTEUR D'ETUDE (SOURCE : RIC SPC GRAND DELTA)	13
FIGURE N° 4. STATIONS REGLEMENTAIRES ET NIVEAUX DE REFERENCE (SOURCE : RIC SPC GRAND DELTA)	14
FIGURE N° 6. LES DIFFERENTES DIMENSIONS DE LA VULNERABILITE D'UN ETABLISSEMENT.....	18
FIGURE N° 7. EXEMPLE DE REPRESENTATION DE LA SYNTHESE DES VULNERABILITES	25
FIGURE N° 8. LES DIFFERENTES DIMENSIONS DE LA RESILIENCE D'UN ETABLISSEMENT.....	26
FIGURE N° 9. OBJECTIFS DE RESILIENCE DES BATIMENTS PUBLICS EN FONCTION DE LA TYPOLOGIE	26
FIGURE N° 10. SYNTHESE DE LA DEMARCHE	32

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1. TYPOLOGIE DES BATIMENTS PUBLICS ET ERP
ANNEXE N° 2. CAHIERS DES CHARGES TYPE POUR LA REALISATION DU DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES 3 TYPES DE BATIMENTS PUBLICS
ANNEXE N° 3. LISTE DES BATIMENTS PUBLICS ET ERP SITUES EN ZONE INONDABLE DU RHONE
ANNEXE N° 4. QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LA VULNERABILITE DES BATIMENTS PUBLICS ET ERP
ANNEXE N° 5. EXTRAIT DU DOMO DU POP FEDER (AXE II, MESURE 12)
ANNEXE N° 6. LISTE DES ABBREVIATIONS

oOo

1. POURQUOI SE PREOCCUPER DU RISQUE D'INONDATION ?

1.1. LES INONDATIONS DU RHONE : UN RISQUE REEL

Plusieurs décennies sans inondation spectaculaire du Rhône ont pu donner l'impression que le fleuve, réputé pour la rapidité et la force de ses crues, avait été progressivement dompté grâce aux aménagements réalisés. Les crues de **février 1990** sur le Haut-Rhône et celles d'**octobre 1993** et de **janvier 1994** avec leurs conséquences dramatiques sur la Camargue mais aussi sur la Drôme et l'Ardèche sont venues brutalement ramener les riverains à une dure réalité, ravivant la mémoire du risque oublié. L'impact était d'autant plus fort que les activités humaines situées dans le lit majeur n'étaient pas à l'abri des inondations ce qui renvoyait aux conditions d'entretien des dispositifs de protection mais également au mode d'occupation de l'espace.

En **novembre 2002 puis en décembre 2003**, le Rhône aval connaît deux crues majeures dont chacune va être le théâtre de ruptures de digues occasionnant de lourdes pertes en vie humaine et des dégâts considérables de l'ordre d'un milliard d'euros.

1.2. L'ETUDE GLOBALE RHONE

Suite aux crues de 1990 et 1993, l'Etude Globale Rhône (EGR) est lancée : l'EGR est réalisée entre 1993 et 2003 sous maîtrise d'ouvrage de la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) et de l'Etablissement Public « Territoire Rhône ». Elle est à l'origine des « *propositions préalables à la définition d'une stratégie globale de réduction des risques dus aux crues du Rhône* ».

1. L'aléa inondation ne peut être supprimé

L'étude souligne que si l'aléa d'inondation par le Rhône peut être réduit en fréquence ou en intensité par des mesures d'aménagements (zones d'expansion des crues, restauration des digues, capacité hydraulique du fleuve...), il est manifestement impossible de supprimer le risque d'inondation en cas de crues fortes à très fortes. Cela aurait des *conséquences dommageables sur les secteurs bénéficiant actuellement d'un fort niveau de protection* et pourrait également *remettre en cause la sécurité des digues de la Compagnie Nationale du Rhône*. Nous n'évoquons pas également les lourdes conséquences que de tels aménagements pourraient avoir sur le plan écologique.

2. De nombreux enjeux concernés par les zones inondables

La vallée alluviale du Rhône abritant plus de **550 000 personnes**, cela fait autant de personnes menacées directement ou indirectement par un événement hydrologique exceptionnel. A ce constat s'ajoutent **13 000 entreprises, 100 000 emplois et 103 000 ha de terres agricoles**. Le déplacement des centres de vies, des zones résidentielles, des équipements publics ou des activités économiques et agricoles étant dans la majorité des cas impossible (historique, attachement, axes de communication, nécessité de la proximité du fleuve), *la prévention de l'aggravation du risque, la réduction de la vulnérabilité des enjeux situés en zones inondables* ainsi que *le renforcement de la capacité de prévision, de prévention de gestion de crise et de post crise* sont au cœur des premières propositions énoncées par l'Etude Globale Rhône dans la *stratégie de réduction des risques dus aux crues du Rhône*.

Le diagnostic réalisé confirme que la problématique des inondations se situe à l'échelle du bassin dans une approche interrégionale de prévention du risque. La stratégie globale de

**GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

prévention mise en place sur le Rhône vise à agir sur toutes les composantes du risque (prévention, prévision, protection) pour essayer de réduire les aléas dommageables, maîtriser le développement en zone inondable au bénéfice de modes de développement alternatifs voire compatibles avec le caractère inondable des territoires rhodaniens.

Cette stratégie globale de prévention inscrite dans une logique partenariale dépasse les frontières administratives en rassemblant les services de l'Etat, les trois régions PACA, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, le comité de bassin et l'ensemble des acteurs locaux. Sa finalité est de donner la possibilité aux différents acteurs concernés de définir collectivement les modes de réduction des risques en fonction des enjeux identifiés. Elle s'articule autour de cinq objectifs :

- Prévoir les inondations, connaître et faire connaître le risque (recueil de données historiques, information au public, amélioration des outils de prévision pour élaborer des scénarios de prévention et anticiper en temps de crise).
- Prévenir toute aggravation du risque en veillant notamment au maintien des zones d'expansion de crues et à la fonctionnalité des ouvrages de protection.
- Diminuer la gravité des inondations sur les secteurs à enjeux fréquemment et fortement inondés en examinant les possibilités de réduction et la mobilisation pertinente de nouvelles zones d'expansion de crue.
- Réduire la vulnérabilité des enjeux exposés aux crues en maintenant une conscience du risque et en insufflant une culture du risque.
- Eviter qu'une crise grave se transforme en catastrophe de grande ampleur en veillant à la sécurisation des endiguements et à l'optimisation de la gestion de la crise.

1.3. LE PLAN RHONE : UNE STRATEGIE GLOBALE

Les crues de 2002 et de 2003 et leurs conséquences dramatiques vont accélérer la demande publique d'une stratégie globale de prévention des inondations : les riverains attendent des solutions rapides et efficaces. La stratégie globale de prévention des inondations élaborée par le Comité de Pilotage (COPI) «Inondations» né à la suite de ces crues constitue aujourd'hui le volet «Inondations» du Plan Rhône, projet de développement durable du territoire rhodanien qui fixe des orientations à vingt ans et définit des actions à dix ans.

Ce projet vise à concilier la prévention des inondations avec le développement économique, touristique et culturel du territoire rhodanien. L'importance des nombreux enjeux territoriaux dont le Rhône est le dénominateur commun, a conduit les acteurs en charge de leur développement à vouloir disposer d'un outil de cohérence à même d'exploiter au mieux les potentialités de ce territoire, de gérer les contraintes auxquelles il est soumis et de préserver ses richesses environnementales et le cadre de vie de ses habitants. Les partenaires ont donc souhaité aborder une étape nouvelle de l'aménagement du fleuve et de sa ré-appropriation par ses riverains, s'appuyant sur la promotion d'une culture rhodanienne, de son patrimoine et de son identité, le fleuve devenant ainsi le trait d'union entre ses habitants et ses territoires. Sa mise en œuvre a fait l'objet d'un contrat de projet interrégional (CPIER) signé le 21 mars 2007 par le partenariat Etat, régions Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône-Alpes, CNR, VNF auquel est venue s'ajouter l'Union Européenne. Cette étape importante confirme l'engagement financier important de chacun des partenaires ; elle réaffirme également la nécessité d'une cohérence et d'une solidarité de bassin dans les décisions d'aménagement.

Le document Plan Rhône est disponible sur le site Internet de la DREAL Rhône-Alpes. (www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr)

1.4. LE PLAN RHONE ET LA REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES SERVICES PUBLICS

Le Plan Rhône, approuvé par le CIACT du 6 mars 2006, dans son volet « Inondations » donne en introduction de son programme de réduction de vulnérabilité une définition de cette notion : *il s'agit par tous les moyens de préserver les vies humaines et de réduire la sensibilité aux inondations des populations, des biens et des activités exposées à la crue de manière importante, tout d'abord en n'aggravant pas la situation actuelle grâce à une maîtrise du développement urbain, et en permettant aux acteurs concernés publics ou privés de diminuer la vulnérabilité des installations existantes.*

Au niveau des réseaux et services publics, le Plan Rhône part également du principe que les réseaux et services publics peuvent être un facteur d'aggravation des dommages aux autres enjeux.

Ainsi, les actions du Plan Rhône au niveau des bâtiments publics prévoient un recensement des établissements concernés, puis un diagnostic, une mise en place ou l'amélioration des plans de secours internes et enfin la mise en œuvre des opérations de réduction de la vulnérabilité.

Le plan Rhône apporte donc de nouvelles pistes de réflexion sur la réduction de la vulnérabilité des réseaux et services publics, qui n'avaient pas été approfondis dans l'EGR. Ces objectifs se retrouvent dans la fiche action n°11 du plan Rhône.

Dans ce cadre, une mission d'étude pour **la mise en place d'un programme de réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics et des ERP a été lancée sur le site pilote du Rhône moyen (Drôme et Ardèche)** dans l'objectif de généraliser ensuite la démarche à tout le linéaire français du fleuve. Elle comporte :

- Le recensement des bâtiments publics à étudier et des services publics ayant un rôle pendant la gestion des événements de sécurité civile ; ces bâtiments ont été classés en 3 catégories (cf. Annexe N° 1) :



les bâtiments participant directement à la gestion des événements de sécurité civile : centre d'incendie et de secours par exemple



les bâtiments hébergeant une population sensible : hôpitaux par exemple



les bâtiments assurant une mission de service public : archives départementales par exemple

NB : ces 3 catégories ne représentent pas une hiérarchisation pour la réduction de la vulnérabilité. En effet, même si les bâtiments les plus critiques vis-à-vis du risque inondation sont certainement plus nombreux dans les catégories 1 et 2, d'autres paramètres entrent en jeu pour déterminer une priorité entre les bâtiments et par exemple l'aléa, l'organisation du gestionnaire et ses ressources, la possibilité de délocaliser l'activité sur un autre bâtiment, etc. Cette catégorisation fonctionnelle a été suivie pour mieux adapter certaines parties du diagnostic.

- Le recensement des bâtiments concernés et des établissements sensibles par le nombre ou la sensibilité des personnes reçues sur la base des données collectées auprès des SDIS 07 et 26 et des collectivités concernées (communes, communautés de communes).

GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

- La réalisation d'une cartographie localisant les bâtiments ; le périmètre d'étude retenu pour cette cartographie comporte l'enveloppe PSS et s'étend au-delà sur une zone, issue de l'EGR et de l'atlas des paléoenvironnements, englobant l'aléa exceptionnel mais pouvant localement être plus large, et donc comprendre des secteurs aujourd'hui non inondables par le Rhône. Elle peut également comprendre des secteurs inondables pour d'autres aléas (cône de déjection, remontée de nappe, ruissellement...). Il s'agit d'un périmètre d'étude volontairement large compte tenu de la vulnérabilité potentielle des sites étudiés.
- La création d'une plate-forme technique de connaissance actualisable (SIG)
- La classification des bâtiments par un ordre de priorité en fonction du risque (aléa x enjeux)
- La prise de contact (enquête) avec les gestionnaires des bâtiments les plus stratégiques ou les plus exposés, enquête sommaire sur l'état des lieux des connaissances et des mesures de réduction déjà prises (voir Annexe N° 4)
- La réalisation d'un guide et d'un cahier des charges type de diagnostic de réduction de vulnérabilité par catégorie de bâtiment
- La réalisation de diagnostics expérimentaux sur quelques bâtiments

La réalisation de diagnostic de réduction de la vulnérabilité grâce aux résultats de cette démarche correspond aux objectifs opérationnels de l'axe II du POP (Programme Européen) à savoir : d'une part la *connaissance des enjeux sensibles pendant la crise*, et d'autre part *rechercher la mise hors d'eau des services de secours et garantir la continuité de fonctionnement des établissements sensibles*. A ce titre, ce diagnostic peut être financé ; les modalités sont décrites dans le DOMO (Document de Mise en Œuvre) (cf. Annexe N° 5).

1.5. QUELS RISQUES PESENT POTENTIELLEMENT SUR LES ETABLISSEMENTS EN CAS D'INONDATION DU RHONE ?

En cas d'inondation et en fonction de l'exposition, les risques qui pèsent sur les établissements peuvent être graves et nombreux :

- Sécurité des personnes : le personnel permanent est exposé, mais également le public accueilli, et encore plus gravement parce qu'il ne connaît pas les lieux et qu'il peut être particulièrement sensible (personnes âgées, jeunes enfants, etc.) ;
- Les dommages aux équipements : la submersion, ou même simplement l'humidité, peut endommager gravement voire détruire le matériel et les données présents sur le site. Le matériel peut être remplacé, mais les coûts engendrés obligent souvent à reporter d'autres investissements. Les données sont parfois impossibles à reconstituer.
- Les dommages aux bâtiments : les atteintes aux bâtiments sont en général assez rares mais elles existent : des affouillements par exemple peuvent déstabiliser les structures. Des conséquences sanitaires (moisissure, pollution au fuel par exemple) peuvent rendre le bâtiment temporairement insalubre. Un bâtiment public qui accueille du personnel et du public ne doit pas représenter un danger pour la santé ou la sécurité des personnes.

**GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

- L'interruption du service public : l'arrêt d'un service public en cas d'inondation augmente les conséquences de l'inondation (indisponibilités des services de secours, personnes non inondées concernées par cet arrêt) et ralentit potentiellement le retour à la normale. Si les usagers font généralement preuve de compréhension pendant l'inondation, la persistance des dysfonctionnements après la décrue est très problématique.
- Les services publics sont relativement dépendants les uns des autres ; or, dans le cas d'une inondation, les ressources nécessaires à la gestion de l'évènement et la réhabilitation peuvent être globalement impactés amenant ainsi une situation très délicate (une Mairie dont les services techniques, l'école, la salle des fêtes, etc. seraient inondés : quels moyens pour la reprise ?)

Ainsi, les conséquences d'une inondation sur les établissements qui n'y sont pas préparés peuvent avoir des effets au-delà des limites de la zone inondable et se poursuivre bien après la décrue.

1.6. COMMENT SE PREPARER AU RISQUE D'INONDATION ?

Afin de réduire les risques lors des grandes inondations, il est rapidement apparu qu'intervenir sur la diminution des débordements des cours d'eau avait un effet insuffisant car dans tous les cas il est possible qu'un scénario supérieur à celui ayant servi de base aux dimensionnements intervienne. D'autre part, l'intervention sur la réduction de l'aléa a montré ses limites techniques et financières qui incitent aujourd'hui à travailler plus près des riverains, ce qui a également l'avantage de mieux les impliquer dans cette gestion et d'entretenir la culture et la conscience du risque.

En supprimant les débordements des crues fréquentes, les ouvrages de protection ont en effet des incidences négatives puisqu'ils font croire à tort aux riverains qu'ils sont protégés durablement. Les inondations récentes comme celles de 2002 et 2003 sur le bas Rhône ont montré que le fleuve peut brusquement reprendre ses droits en cas de fortes précipitations, et que ces scénarios sont malheureusement amenés à s'accroître avec l'imperméabilisation croissante des terrains ainsi que les phénomènes de changements climatiques. Une nouvelle démarche à engager parallèlement à la réduction de l'aléa inondation serait de réduire les enjeux en intervenant directement sur la vulnérabilité des personnes et des biens actuels ou éventuellement futurs situés dans des zones potentiellement inondables.

De manière générale, la réduction de la vulnérabilité des biens (maisons, entreprises, réseaux, sites industriels, patrimoine, équipements...) consiste à diminuer, par des mesures de construction et d'organisation, l'impact que pourrait avoir une inondation sur leur structure ou sur les équipements qu'ils renferment.

La vulnérabilité des personnes dépend également souvent du bâtiment dans lequel elles se situent, mais est diminuée par le fait qu'une personne peut être avertie ou peut quitter les lieux avant d'être trop fortement exposée au risque. La réduction de cette vulnérabilité passera donc par une bonne connaissance du phénomène (alerte et information) ainsi que des moyens de se réfugier ou de fuir.

Les deux approches (vulnérabilité des personnes, vulnérabilité des biens) sont nécessaires pour les bâtiments exposés au risque d'inondation et sont abordées dans le cadre du diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation. L'intérêt d'un diagnostic est triple :

- Cela permet de mieux connaître le phénomène et les informations à prendre en compte pour se tenir informé de sa survenance ;

**GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

- Cela permet d'identifier et d'analyser à l'avance les conséquences d'une inondation sur l'établissement ;
- Cela permet de définir les mesures à mettre en place, qu'elles soient techniques ou organisationnelles, afin de réduire les impacts d'une inondation et d'amorcer un retour rapide à une situation normale.

L'inondation concerne un territoire large et les différents sites d'un même « gestionnaire » (commune, communauté de commune, Conseil Général, etc.) peuvent être impactés. Afin de prendre en compte cette dimension, il est essentiel que l'atteinte des autres services soit évaluée. Une démarche de diagnostic qui se ferait à l'échelle de tous les sites du gestionnaire permettrait à ce dernier d'avoir une approche globale du risque d'inondation et de sa vulnérabilité.

1.7. QUELLES SONT LES OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES ?

Le diagnostic de vulnérabilité n'est pas en soi une obligation réglementaire – sauf dans le cadre de certains PPRi.

Cependant la réglementation dans de nombreux textes précise la responsabilité du responsable d'établissement en matière de prévention et de protection vis-à-vis des risques.

- Code Général des Collectivités Territoriales et les responsabilités qui incombent au Maire dans le cadre de ses pouvoirs de Police
- loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile (articles 6, 7 et 13 notamment) et les décrets liés,
- les PPMS pour les établissements scolaires (Circulaire n°2002-119 du 29/05/2002),
- les PPRi qui rendent notamment obligatoires les PCS ainsi que les prescriptions spécifiques qu'ils peuvent comporter notamment concernant les établissements à enjeux ou les bâtiments publics (obligation de réalisation d'un diagnostic de réduction de vulnérabilité par exemple). Par ailleurs le porter à connaissance de l'Etat sur les zones inondables du Rhône dans les départements de la Drôme et de l'Ardèche permet à tous de connaître cet aléa (PSS au moins ou PPRi).

Ainsi, le diagnostic de vulnérabilité ne doit pas être vécu comme une contrainte mais un outil d'aide à la mise en conformité des établissements vis-à-vis d'un risque connu et dans un contexte réglementaire précis.

La question se pose de savoir s'il ne pourra pas être reproché à un établissement ayant réalisé un diagnostic de vulnérabilité de ne pas avoir réalisé certaines mesures, par exemple celles qui se révéleraient trop chères. Les mesures recommandées sont déterminées en concertation avec le responsable d'établissement, en fonction de ses objectifs et de ses moyens, leur réalisation peut être échelonnée. En outre, même dans le cas où le diagnostic est imposé par un PPRi, la réalisation des mesures restent généralement du ressort du responsable de l'établissement, exception faites des mesures obligatoires (exemple arrimage de cuves) qui sont limitées à 10 % de la valeur vénale ou estimée des biens à la date d'approbation du plan (article R 562-5 du Code de l'Environnement).

Enfin, en cas d'inondation, il sera surtout reproché à un établissement impacté de ne pas s'être préoccupé du risque (par le biais d'un diagnostic par exemple).

Par ailleurs, certaines mesures de réduction de la vulnérabilité rendues obligatoires par un PPRi peuvent bénéficier de financements dans le cadre du FPRNM (fonds de prévention des risques naturels majeurs - ex fonds « Barnier »).

1.8. MODE D'EMPLOI

Ce document présente les étapes clefs du diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation :

- La détermination de scénarios d'inondation : de nombreuses questions se posent avant de pouvoir caractériser les impacts d'une inondation. Quelle sera la hauteur d'eau ? Les délais d'alerte ? etc.
- L'identification des vulnérabilités : quelles conséquences peut avoir une inondation ? Quelles sont les perturbations engendrées à court, moyen et long termes ?
- La détermination de mesures de réduction de vulnérabilité : en fonction des conséquences identifiées, quelles sont les mesures les plus adaptées ? Celles à réaliser en priorité ?

En Annexe N° 2 de ce guide, est proposé un cahier des charges prenant en compte les spécificités des types d'établissement afin d'encadrer la démarche si vous souhaitez la confier à un tiers.

2. QUEL(S) SCENARIO(S) D'INONDATION ?

Le bassin du Rhône est soumis aux deux influences des climats océanique et méditerranéen : l'origine et l'importance des pluies et de leur ruissellement déterminent l'ampleur de la crue. Sur le Rhône, on peut distinguer quatre types de crues : **crues océaniques**, affectant plutôt la Saône et le Rhône amont, **crues cévenoles**, **crues méditerranéennes**, ces deux dernières affectant plutôt le sud du bassin et pouvant provoquer des montées rapides des eaux sur le Rhône aval comme en 2003, **crues généralisées** affectant l'ensemble du bassin comme en 1856. La crue de mai 1856 est la plus forte crue observée sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Les phénomènes de concomitance avec les affluents peuvent jouer un rôle décisif dans la formation du débit de pointe. Le tronçon du Rhône moyen reçoit des affluents importants comme l'Isère, le Doux, l'Ouvèze ardéchoise, la Drôme, etc.

Les débits du Rhône sont également liés aux aménagements très nombreux sur le secteur du Rhône moyen. L'histoire des endiguements du Rhône est ancienne, remontant pour certains au Moyen-Age, avec un développement important entre 1750 et 1850. C'est à la suite des inondations de 1856 que la configuration actuelle va se dessiner : endiguements submersibles aux crues « extraordinaires », mais insubmersibles aux crues « ordinaires », protection des villes (Lyon, Arles...), ouvrages continus de Beaucaire à la mer et discontinus à l'amont. A la fin du 19ème siècle les aménagements sur le Rhône moyen et aval des épis « Girardon », destinés à favoriser la navigation, ont contribué à diminuer la capacité hydraulique du lit mineur. Au 20ème siècle, les aménagements de la Compagnie nationale du Rhône (CNR) vont créer de nouveaux endiguements « réputés insubmersibles », qui protègent de grandes surfaces mais de ce fait soustrairont à l'inondation une partie importante des champs d'expansion des crues.

Lors des crues d'octobre 1993, janvier 1994 et décembre 2003, des ruptures de digues (non CNR) ont amplement démontré la fragilité des ouvrages et la vulnérabilité des habitations et activités installés dans les espaces supposés protégés. Dans les espaces protégés par les digues, l'aléa d'inondation peut se manifester par surverse ou par rupture. Dans tous les cas l'envahissement par les eaux des terrains en arrière des digues est rapide et peut s'étendre sur tous les espaces qui seraient inondables en l'absence de digues.

Les digues CNR se distinguent des digues ordinaires, communales ou syndicales, par plusieurs caractéristiques : elles offrent une garantie très forte contre le risque de déversement et le risque de rupture, la probabilité de défaillance est assimilable à celle d'un barrage, nettement plus faible que celle de la crue de référence classique ; elles ne relèvent pas des procédures réglementaires classiques de contrôle et de surveillance des digues, mais des procédures relatives aux barrages. Si les risques sont sensiblement différents pour les espaces situés à l'arrière des digues CNR, ils ne sont pas nuls pour autant : des mesures de surveillance, d'alerte et de préparation à la gestion de crise, s'inspirant et pouvant aller au delà des réglementations « barrages » s'y appliquent ou s'y appliqueront.

Mais quelles sont les conditions d'inondation actuelles particulières sur le site de l'établissement ?

Des conditions d'inondations très différentes sont possibles dans ce secteur du Rhône moyen : par exemple, des débordements directs à Baix, des risques liés aux digues au Teil et à la Voulte-sur-Rhône, des inondations par l'aval sur le secteur de Pierrelatte, des conditions d'inondation contrôlées par des ouvrages (siphon et déversoir CNR) sur le secteur de l'Etoile, etc.

GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

2.1. OBJECTIFS

Cette première étape du diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation consiste à définir des scénarios d'inondation d'occurrence et d'intensité graduées. Les objectifs de cette étape sont de deux ordres :

- Déterminer ce que peuvent être les caractéristiques de l'aléa inondation au droit du site étudié (hauteur, vitesse, durée de submersion, fréquence, etc.) afin d'analyser les impacts pour le site suivant différents niveaux d'aléa ;
- Préciser quelles sont les conditions de gestion de l'évènement (prévision, alerte, gestion de l'inondation et post-inondation, etc.) afin de définir les seuils d'anticipation, les indicateurs de suivi et le rôle des différents acteurs de l'inondation par rapport à l'établissement.

Le risque d'inondation principal à prendre en compte est l'inondation par le Rhône, condition initiale pour intégrer la démarche au Plan Rhône. En revanche, sur un site impacté par les crues du Rhône peuvent s'ajouter d'autres aléas inondation tels que remontée de nappe, crue d'un affluent, ruissellement pluvial, rupture de digue, etc. qu'il conviendra d'identifier et de prendre en compte dans la définition des scénarios.

2.2. METHODOLOGIE

- Quelle hauteur d'eau est attendue sur le site ?
- Comment sera-t-on prévenu ?
- Après de qui prendre des informations ?
- Combien de temps durera la crue ?
- Etc.

La méthodologie appliquée consiste à rechercher les informations pertinentes pour le site dans les documents disponibles et à les exploiter en les adaptant spécifiquement au site. En effet, les données sur les crues sont généralement développées à l'échelle de bassin versant et de sous-bassin versant ; elles nécessitent donc d'être interpolées au niveau du site.

Concernant l'aléa :

Sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche, des informations sur l'aléa sont disponibles dans les documents tels que : crue historique de 1856, aléa du PSS (écoulement de la crue centennale après aménagement CNR, dans des conditions partiellement dégradées de fonctionnement des ouvrages), crues récentes (octobre 1993, janvier 1994, décembre 2003) et dans certains cas les PPRI (Tain-l'Hermitage par exemple).

Une base de données topographique et altimétrique est en cours de réalisation par l'IGN dans le cadre du Plan Rhône et sera disponible prochainement (1^{er} semestre 2010). Elle propose un point coté tous les 5 mètres.

Des données sur les niveaux des nappes souterraines sont disponibles via le site de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée (<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/milieus-continentaux/eaux-souterraines>) ou sur le site Ades du portail de l'Eau (<http://www.ades.eaufrance.fr/>).

GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

Les données disponibles sont sans cesse en évolution. Pour bénéficier des données actualisées et d'informations pertinentes sur le risque inondation, il est essentiel de s'adresser aux Directions départementales des territoires de l'Ardèche ou de la Drôme qui assure le porter à connaissance et l'instruction des PPR dans ce domaine.

Pour déterminer un scénario d'inondation, une interprétation locale des données par une personne sensibilisée à l'hydraulique est généralement suffisante.

Dans certains cas, cependant :

- les données topographiques disponibles sont insuffisantes (manque de données, particularités du site) : une campagne de levés topographiques peut s'avérer nécessaire ;
- les données hydrauliques sont inadaptées aux problématiques du site (concomitance d'aléas, nécessité de connaître les mécanismes d'inondation précis pour un site particulièrement sensible, etc.) : une modélisation hydraulique bidimensionnelle peut être nécessaire.

Cependant compte-tenu des données disponibles sur le secteur, ces cas devraient être rares et souvent une évaluation à dire d'expert pourra être satisfaisante pour les objectifs recherchés.

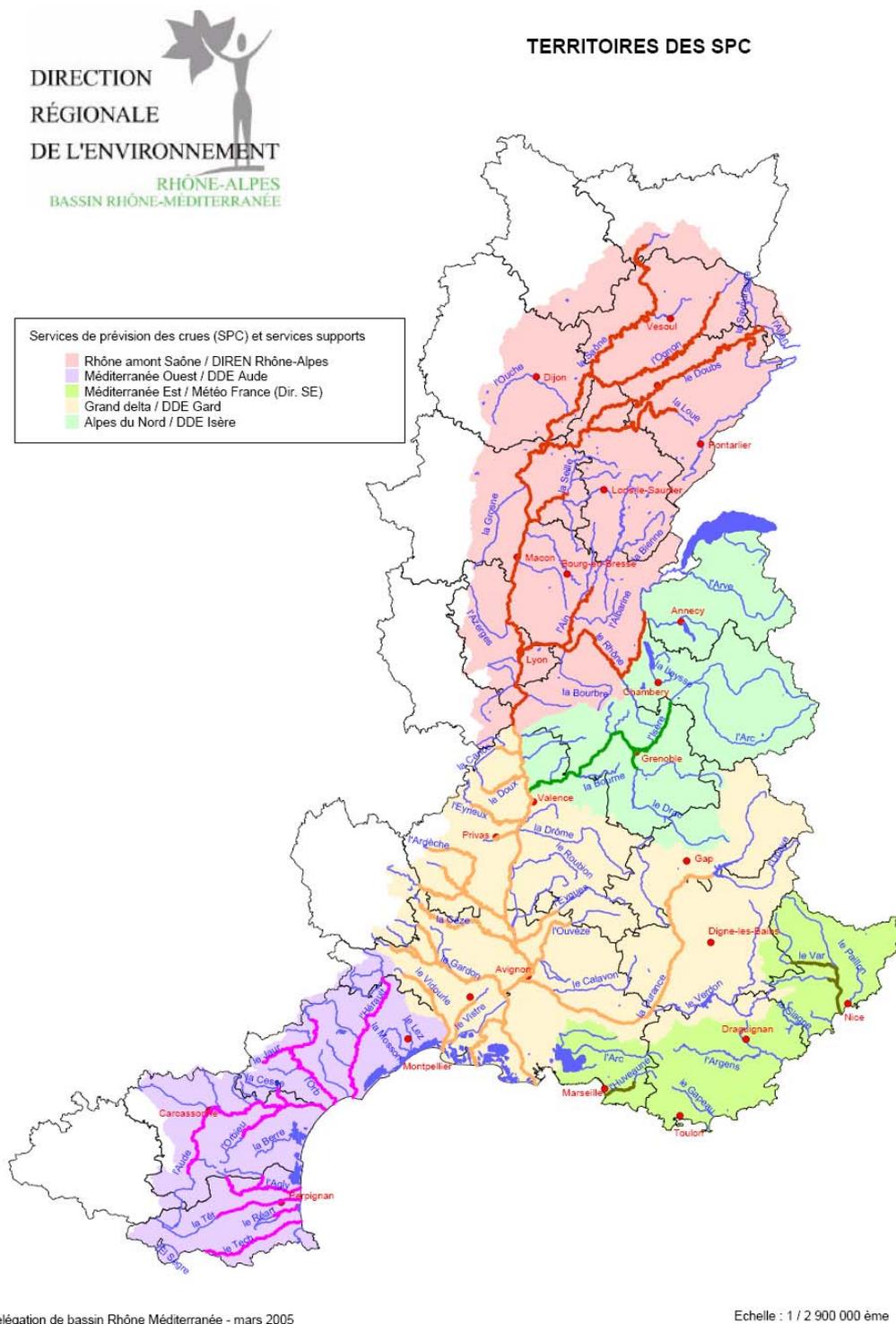
Concernant la prévision des crues

La surveillance du Rhône sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche est assurée par le Service de Prévision des Crues Grand Delta (SPC GD).

DREAL RHONE-ALPES – MISSION RHONE

GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE



**Figure N° 1. LES SERVICES DE PREVISION DE CRUE SUR LE RHONE
(SOURCE : RIC SPC GRAND DELTA)**

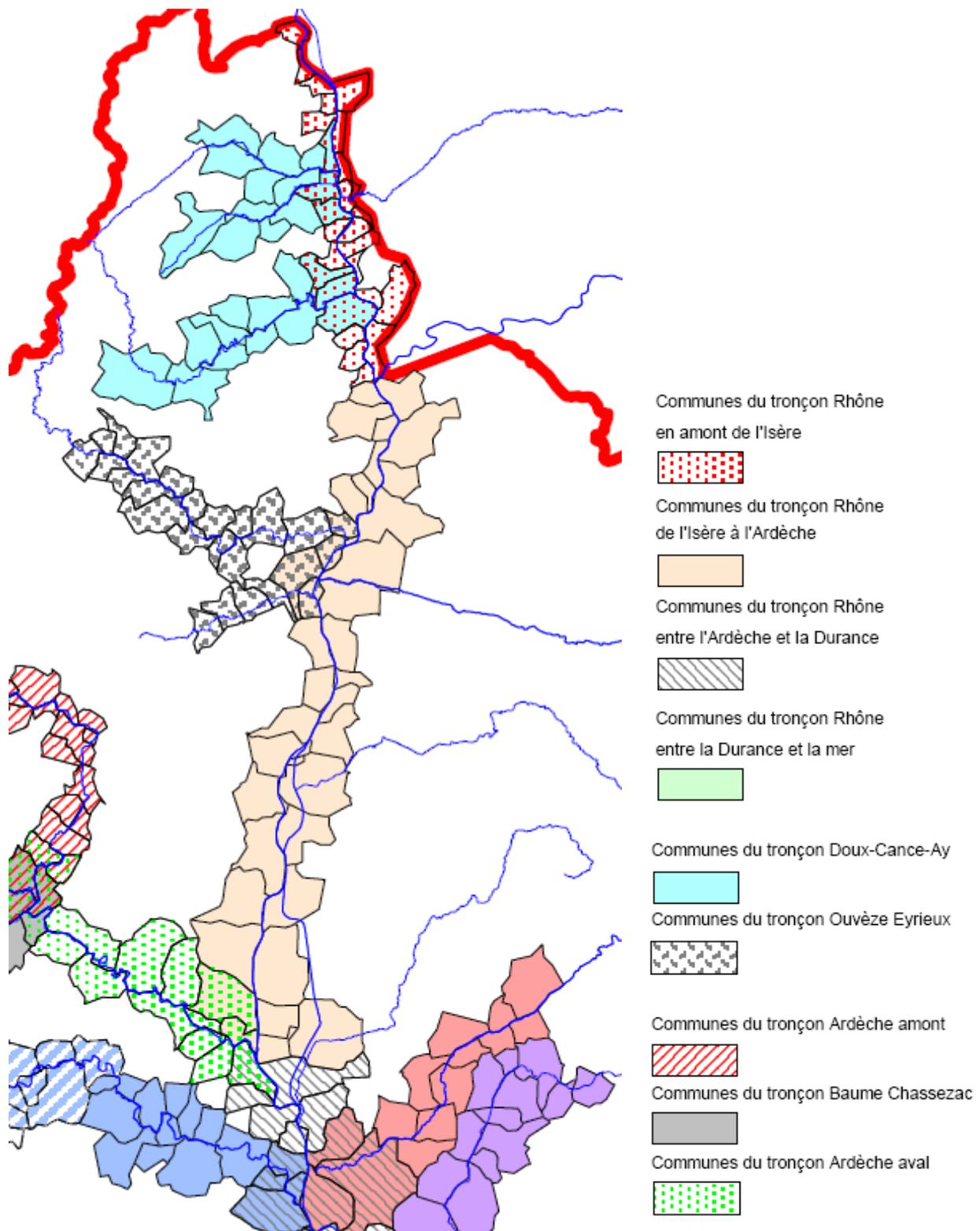


Figure N° 2. COMMUNES CONCERNEES PAR LES TRONÇONS DE LA CARTE DE VIGILANCE DU SPC GRAND DELTA SUR LE SECTEUR D'ETUDE (SOURCE : RIC SPC GRAND DELTA)

Sur ce secteur, le Rhône a été en grande partie aménagé par la CNR, et ne présente plus les mêmes caractéristiques morphologiques que lors des grandes crues historiques du XIX^{ème} siècle. D'une manière générale, il convient de garder à l'esprit que les aménagements CNR de type « digue insubmersible » sont réputés calés à la cote de crue millénaire. Toutefois, de nombreux tronçons du Rhône (notamment les bras morts, les confluences et l'aval de Beaucaire jusqu'à la mer) restent le siège de larges débordements en crue majeure (rupture de digue non CNR en 1994 et 2003). Ce rôle d'aménageur gestionnaire de la CNR en fait un interlocuteur privilégié du SPC Grand Delta pour la gestion de crise sur ce bassin.



Figure N° 3. BARRAGES ET USINES DU TERRITOIRE DU SPC GRAND DELTA SUR LE SECTEUR D'ETUDE (SOURCE : RIC SPC GRAND DELTA)

Ces services assurent la prévision des crues à 24h voir 48h selon les procédures établies dans le Règlement de Surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues (RIC) approuvé en juillet 2006. Les stations d'alerte et les niveaux de référence sur le secteur Drôme et Ardèche sont les suivants :

GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

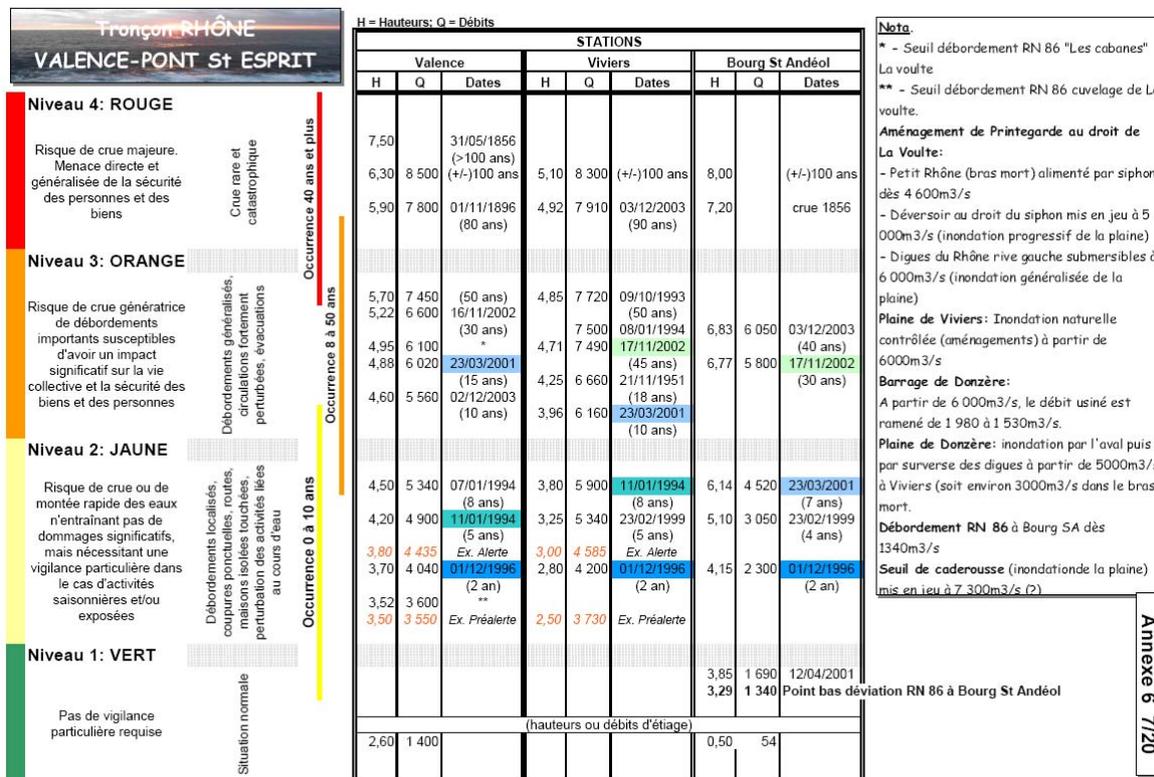
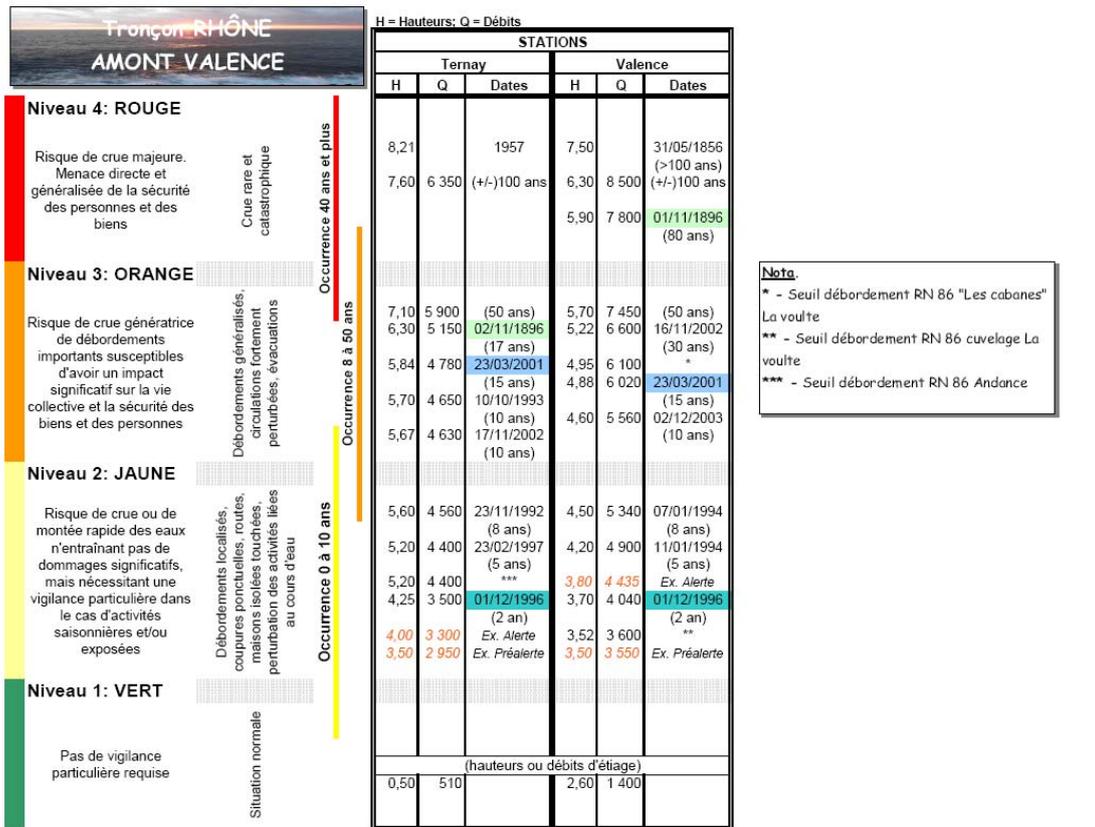


Figure N° 4. STATIONS REGLEMENTAIRES ET NIVEAUX DE REFERENCE (SOURCE : RIC SPC GRAND DELTA)

DREAL RHONE-ALPES – MISSION RHONE

**GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS**

GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

Les informations concernant les prévisions sont disponibles sur le site Vigicrues (www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) :

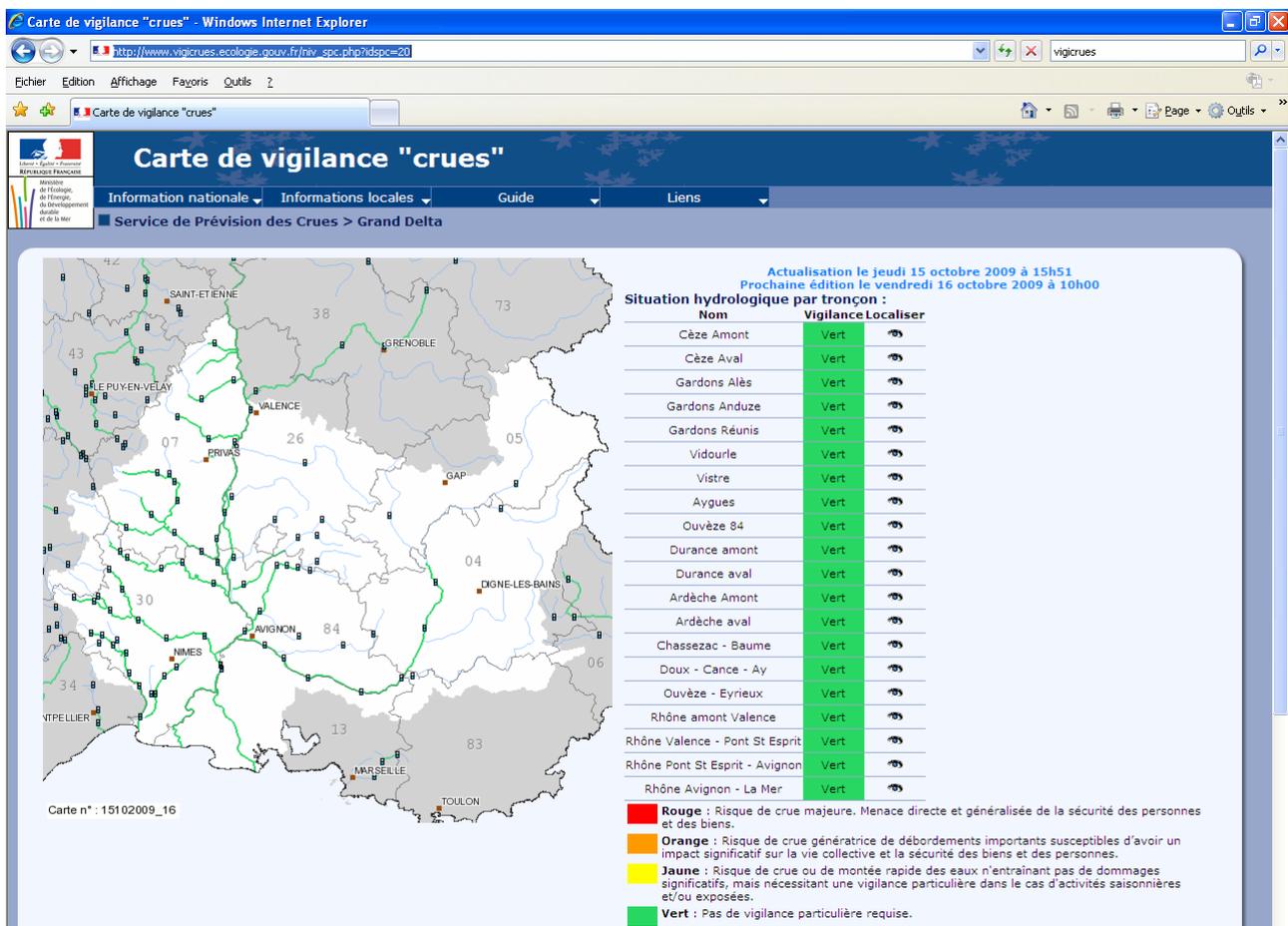


Figure N° 5. INFORMATION SECTEUR GRAND DELTA SUR LE SITE VIGICRUES

Les informations disponibles aux stations sont également accessibles via le site des données hydrométriques en temps réel du bassin Rhône-Méditerranée (<http://www.rdbrmc.com/hydroreel2>).

Les informations recherchées et interpolées au droit du site dans la mesure du possible sont les suivantes :

- Hauteur(s)
- Vitesse(s)
- Durée(s) de submersion
- Fréquence(s)
- Débit(s) et/ou hauteur(s) caractéristiques à la station de référence
- Risque induit par un aménagement (rupture de digue, etc.)

- Autres risques indirects (eaux particulièrement chargées, pollution, dysfonctionnement de réseaux, etc.)
- Données disponibles pour la prévision (station, paramètre suivi, etc.)
- Délai de prévision
- Déroulement de l'alerte
- Suivi de la crue et de la décrue.

Selon l'exposition du site et sa sensibilité, un ou plusieurs scénarios pourront être étudiés :

- Scénario de référence pour un site peu exposé / peu sensible par exemple
- Premiers débordements / impact significatifs / crues exceptionnelles pour un établissement plus exposé ou plus sensible
- Scénarios complémentaires pour tenir compte d'autres aléas ou de particularités du site (remontée de nappe / matériel sensible stocké au sous sol, crues d'affluent interdisant un accès, etc.)

La validation finale du ou des scénarios retenus ne se fera qu'après la visite du site dans le cadre de l'analyse des vulnérabilités afin de sélectionner des scénarios pertinents par rapport à l'établissement.

2.3. FINALISATION

Cette partie doit permettre d'apporter les connaissances nécessaires et suffisantes à la poursuite du diagnostic et de bien préciser les conditions initiales ou hypothèses de travail qui pourront être revues si nécessaire (nouvel évènement, résultats de modèle, etc.) :

- Origines des inondations
- Conditions de gestion et de suivi des crues
- Analyse de l'aléa sur le site
- Synthèse : scénario(s) retenu(s)

DREAL RHONE-ALPES – MISSION RHONE

GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

La synthèse peut être mise en forme sous le tableau suivant :

Infrastructures inondées	
Emprise de l'aléa au niveau du site (hauteurs, couverture)	
Hauteurs maximum des eaux et localisation	
Vitesses des eaux (moyennes et maximales – localisation du max.)	
Durées de submersion	
Niveau d'aléa maximum sur site, localisation	
Indicateurs (station de XXX)	
Délai d'alerte	

Tableau N° 1. SYNTHESE DU SCENARIO D'INONDATION

3. L'ÉVALUATION DES VULNERABILITES

La vulnérabilité dans le contexte du risque inondation peut se définir comme la « propension à subir des dommages entraînant des dysfonctionnements, la sensibilité des éléments exposés » (B. Guezo, 2006). La vulnérabilité d'un établissement résulte de plusieurs paramètres :

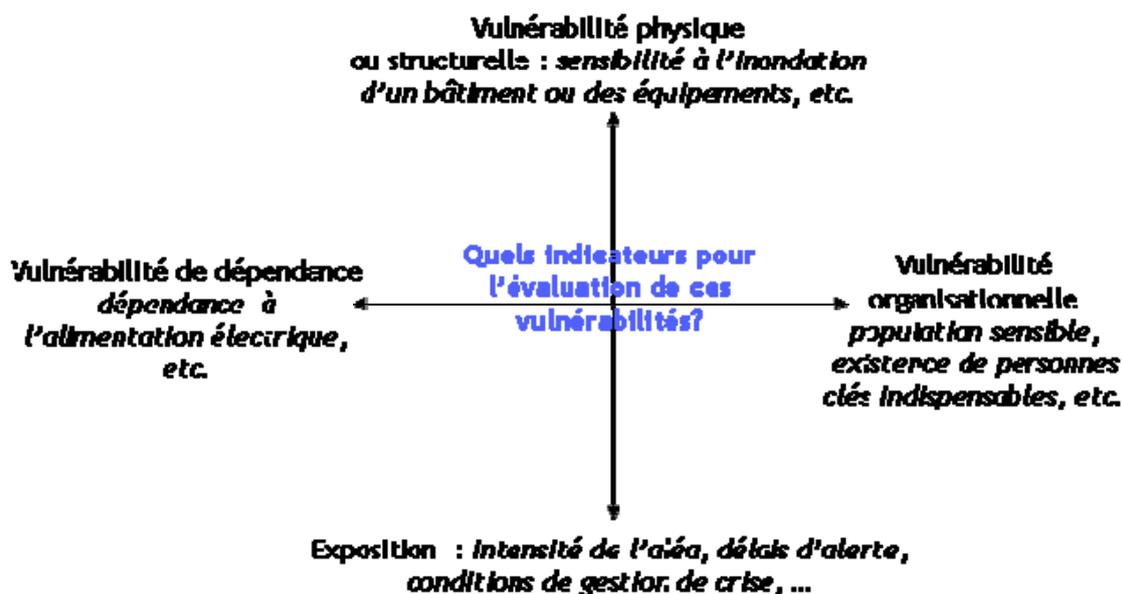


Figure N° 6. LES DIFFERENTES DIMENSIONS DE LA VULNERABILITE D'UN
ETABLISSEMENT

Un site ou établissement comporte généralement plusieurs services. Chaque entité du site possède sa propre vulnérabilité ; les liens fonctionnels entre ces entités détermine la vulnérabilité de l'établissement (par exemple, un hôpital ne peut continuer à accueillir du public si l'évacuation des eaux usées ne peut plus se faire). La vulnérabilité du site dépend également de ses relations et du niveau de dépendance avec l'extérieur (alimentation électrique, autres sites (centre SDIS, Mairie, ...)).

3.1. OBJECTIFS

A partir des scénarios qui auront été définis précédemment, l'objectif est d'identifier des conséquences en termes de sécurité des personnes, ainsi qu'en termes d'impacts sur les équipements en cas d'inondation. Il s'agira d'identifier les conséquences directes (ennoisement d'installation, etc.), les conséquences indirectes (coupure du réseau électrique, accès aux bâtiments coupés, etc.), ainsi que les dangers et les répercussions par effet domino que pourrait générer l'ennoisement des installations et des équipements.

Du fait des missions particulières que remplissent les établissements publics (gestion d'évènement de sécurité civile, accueil de population plus ou moins vulnérable, mission de service public), il s'agit également d'envisager les impacts sur le fonctionnement plus global du territoire de l'indisponibilité de l'établissement.

3.2. METHODOLOGIE

La méthodologie comporte deux étapes : la première étape est l'identification des conséquences, qui nécessite une visite détaillée des installations ; la deuxième étape relève d'une analyse fonctionnelle, qui nécessite des entretiens auprès des personnes clés de l'établissement.

Pour la première étape, il faut repartir des hypothèses des scénarios d'inondation et projeter leur réalisation sur le site. Pour faciliter le travail d'analyse, le site peut être découpé en unités fonctionnelles. Une unité fonctionnelle correspond à une zone remplissant un usage donné et exposé de façon relativement homogène à l'aléa (notamment situé à une cote caractéristique vis-à-vis des hauteurs d'eau attendues). Il est conseillé de limiter à une dizaine le nombre de ces zones. On peut par exemple regrouper les accès en une unité fonctionnelle.

Il s'agit ici de déterminer la vulnérabilité pour chaque unité fonctionnelle en mettant en rapport les caractéristiques de l'aléa (hauteurs, vitesse, durée, etc.) par unité fonctionnelle et leurs conséquences matérielles et organisationnelles. Ceci doit être fait en gardant à l'esprit l'imprécision des caractéristiques de l'aléa.

Lors de l'identification des conséquences, trois types de conséquences doivent être envisagées : les conséquences en termes de sécurité des personnes, en termes de dommages directs sur les installations (équipements et infrastructures) et les conséquences indirectes telles que pollution, incendie, explosion, etc. mais aussi :

-  Indisponibilité pendant la période de gestion des événements pour les bâtiments participant directement à la gestion d'évènement de sécurité civile
-  Difficulté de prise en charge de la population pour les bâtiments hébergeant une population sensible
-  Rupture potentiel du service public pour les bâtiments assurant une mission de service public.

Dans la mesure du possible, l'identification des conséquences devra s'accompagner d'une estimation des coûts afin de bien faire ressortir les plus gros postes de coûts potentiels et de les analyser spécifiquement (protection, assurance).

L'analyse fonctionnelle permet d'étudier les liens entre les différentes entités qui composent l'établissement qu'ils soient physiques ou organisationnels afin de bien appréhender l'enchaînement « en cascade » des dysfonctionnements en cas d'inondation.

Pour initier le lien avec le plan d'actions élaboré à l'issu du diagnostic, cette analyse fonctionnelle est également l'étape où il convient d'envisager quelles mesures auraient été prises si l'inondation avait eu lieu le jour du diagnostic :

- Gestion préventive : avez-vous déjà réfléchi aux conséquences d'une inondation sur votre site ?
- Gestion de pré-crue : comment (et par qui) pensez-vous être informé de l'imminence d'une crue ? Que feriez-vous si une telle alerte vous était transmise ? Quel matériel voudriez-vous mettre en sûreté en priorité ?

- Gestion de l'évènement : de quoi vous sentez-vous responsable en cas de crue ? A quelle hauteur d'eau considérez-vous que le bâtiment doit être fermé ?
-  pour les bâtiments participant directement à la gestion des évènements de sécurité civile : comment pensez-vous remplir vos missions pendant l'inondation ?
-  pour les bâtiments hébergeant une population sensible : pouvez-vous continuer à assurer l'accueil des populations présentes ? des nouvelles personnes en rapport avec l'inondation ?
-  pour les bâtiments assurant une mission de service public : de quelle manière pourriez-vous poursuivre ou réduire au minimum l'interruption de la mission de service public ?
- Gestion de post-crue et du redémarrage : A partir de la fermeture et pendant la décrue, comment envisagez-vous de protéger vos locaux (société privée de gardiennage ou exercice du pouvoir de police du Maire) ? Avez-vous une assurance ? Quels sont les premiers gestes à accomplir pour rouvrir le site ?

Il s'agit ici des premières mesures qui viennent à l'esprit en réaction au constat des conséquences qui vient d'être fait. Ces mesures peuvent relever du préventif (en dehors de l'épisode d'inondation) ou du curatif (pendant l'épisode, lors de l'alerte, de la montée des eaux ou de la décrue). Simultanément, il convient de mettre en relation les caractéristiques du site avec le système de gestion envisagé pour mettre en évidence les lacunes aux niveaux technique (manque d'espace disponible) et organisationnel (disponibilité du personnel, tâches non définies, ...).

3.2.1. POINTS CRITIQUES

Les diagnostics soulèvent des problématiques différentes selon les types d'établissements. Si l'exposition à l'aléa varie selon l'environnement et la situation, il est cependant possible de retrouver des points critiques communs à tous les établissements publics, ou selon la typologie. Le cahier des charges présenté en Annexe N° 2 tient compte des spécificités des 3 types de bâtiments.

3.2.1.1. POINTS CRITIQUES COMMUNS A TOUS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS

- L'électricité

La coupure du courant peut être effectuée par le gestionnaire du réseau électrique (ErDF, autre) avant que le site soit touché ou même s'il paraît faiblement impacté. Le plan de gestion doit prendre en compte ce paramètre essentiel.

L'électricité est indispensable au bon fonctionnement de tous les établissements et à leur redémarrage.

La question de l'autonomie vis-à-vis de l'électricité doit se poser pour les sites où ce n'est pas obligatoire comme les écoles ou les crèches alors que c'est une obligation pour les hôpitaux.

- Le système de chauffage

Les éléments centraux du chauffage sont sensibles à l'inondation et fréquemment situés en sous-sol ou rez-de-chaussée, niveaux où ils sont exposés. Pour le chauffage électrique, la vulnérabilité est liée à l'alimentation électrique qui risque d'être coupée (cf. § précédent).

Les crues sont très probables l'automne et l'hiver (les dernières ont eu lieu en octobre (1993), novembre (2002) décembre (2003) janvier (1994)) lorsque les températures sont froides. La plupart des sites imposent une température de réserve et devront donc être fermés dès lors que le système de chauffage sera arrêté.

Le déplacement permanent, ou la protection peuvent être envisagés.

- La structure des bâtiments

Les matériaux utilisés pour le second-œuvre du bâtiment (cloisons, double plafond...) ont une sensibilité parfois très grande à l'humidité.

La nature du sous-sol et la qualité des fondations et du bâti, la présence de parkings souterrains étanches auront un impact sur la stabilité du bâtiment en cas de crue.

Dans ces deux cas, les inondations peuvent avoir des conséquences au-delà de la période de crues : moisissures, mouvements de terrain lors de l'assèchement, ...

La salubrité et la sécurité des bâtiments publics sont des éléments essentiels qui seront à vérifier avant la réouverture complète.

Les niveaux de nappe hauts (liés ou non à des crues) peuvent également jouer dans la salubrité des bâtiments.

- L'accessibilité

Les accès peuvent être bloqués avant même que le site soit touché ou les transports publics peuvent être interrompus sur le secteur. Le plan d'actions et la répartition des tâches afférente doivent en tenir compte.

- Disponibilité du personnel pendant la crue

Le personnel disponible et compétent sera particulièrement sollicité en période de crue. L'attribution des tâches et des responsabilités doit tenir compte des limites relatives aux contraintes et aux réquisitions inscrites dans le droit du travail.

- Disponibilité des réseaux

Tous les sites fonctionnent grâce à de nombreux réseaux : électricité, routes mais aussi télécommunications, eau potable, assainissement, etc. En fonction de la dépendance aux réseaux, et du fonctionnement de ces réseaux en cas de crues, les sites seront également touchés indirectement par les inondations.

- Retour à la normale

Tous ces services publics conditionnent le retour à la normale du territoire impacté. Plus la reprise sera organisée et anticipée, plus courts seront les délais de retour à la normale.

3.2.1.2. POINTS CRITIQUES COMMUNS AUX BATIMENTS PARTICIPANT DIRECTEMENT A LA GESTION DES EVENEMENTS DE SECURITE CIVILE



les bâtiments participant directement à la gestion des événements de sécurité civile

- Equipements spécifiques

En général, ces locaux recèlent du matériel spécifique indispensable à la gestion des événements de sécurité civile (véhicules, matériel, engins, salle équipée pour la gestion de des événements, documents de procédure de gestion des événements). Un des points importants sera donc d'assurer la disponibilité du matériel ou son remplacement (déménagement préalable, copie des documents, réquisition, etc.).

- Réseaux de communication

La communication entre les acteurs, et entre le terrain et les acteurs est essentielle pendant la gestion d'un événement de sécurité civile. Ce réseau est donc à « durcir » (réduire sa vulnérabilité par un moyen technique ou organisationnel).

- Système d'astreinte

Un système d'astreinte existe déjà pour un certain nombre de scénarios (verglas, tempête ou chute de neige, etc.), qui pourrait être transposé au risque inondation.

- Alerte évacuation

Contrairement à ceux des autres catégories de sites, les locaux n'accueillent que du personnel (pas de public) ou en tout cas leur mission n'implique pas l'accueil de public, ce qui a une incidence sur les procédures d'évacuation et d'alerte.

- Concomitance des aléas

Les phénomènes météorologiques peuvent être simultanés, les inondations peuvent générer d'autres risques (accidents de voiture, incendie, etc.). Les services participant à la gestion des événements de sécurité civile concentrent toutes les interventions ; des priorités sont à établir pour anticiper la gestion de situations particulièrement complexes.

GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

3.2.1.3. POINTS CRITIQUES COMMUNS AUX BATIMENTS HEBERGEANT UNE POPULATION SENSIBLE



les bâtiments hébergeant une population sensible

- Alimentation en eau potable

L'hébergement de personnes suppose la disponibilité en quantité d'une eau potable : boisson, préparation des repas, nettoyage, soins, etc. Or, le réseau d'alimentation en eau potable peut être défaillant en cas d'inondation : eau impropre à la consommation en raison de sa turbidité ou d'une pollution éventuelle, atteintes des canalisations, des stations de pompage et traitement, etc. (à Laudun-l'Ardoise, en 2003, l'alimentation en eau potable a été coupée pendant 4 jours).

- Evacuation des eaux usées

Pour les sites accueillant ou hébergeant des personnes, l'évacuation des eaux usées peut poser un véritable problème en cas d'inondation. En effet, le réseau d'assainissement peut être saturé, rendant l'évacuation des eaux usées impossible. Dans de telles conditions, les sites concernés ne sont plus en mesure d'assurer l'accueil ou l'hébergement de patients, d'enfants, de personnes âgées, etc.

- Décision de fermeture

Dans la plupart des cas, le maintien de la population doit être la priorité. Plus les personnes sont dépendantes et plus c'est important. Outre le traumatisme pour ces personnes et la complexité de l'évacuation, les services sanitaires qui peuvent aider à l'évacuation sont très pris par la gestion de l'inondation.

La question centrale sera celle du moment de la fermeture du site, et non de l'évacuation, car les crues du Rhône sont relativement lentes et prévisibles (sauf en cas de rupture de digue comme Aramon).

La gestion d'une inondation par crue du Rhône n'est pas formalisée comme peut l'être celle d'autres risques tel que le risque incendie pour les ERP par exemple. C'est au responsable qu'il revient d'apprécier à quel moment l'établissement doit être évacué ou fermé. Il se conforme ensuite aux instructions de sa hiérarchie quant à la réouverture du site, aux mesures de sécurité ou autre à prendre.

Il faudra également communiquer à toutes les personnes concernées (public, personnel) l'information sur la fermeture et les procédures prévues. Par exemple la consigne de ne pas aller chercher ses enfants à l'école est très peu suivie. La sensibilisation du public (population de l'établissement, parents, visiteurs) peut être un enjeu pour les responsables d'établissement.

- Evacuation des populations

Sur le Rhône, les temps d'alerte sont généralement suffisants pour estimer que le risque est minime pour la sécurité des personnes dans les écoles et les collèges. Cependant certaines écoles peuvent être situées à l'arrière des digues ou au niveau de zones d'affluence où les crues peuvent être rapides.

**GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

L'évacuation des populations sensibles, même si elle ne s'effectue pas dans l'urgence comme c'est le cas pour les crues du Rhône (sauf en cas de rupture de digues), ne peut pas s'improviser. Des besoins spécifiques, (médicaux, d'assistance, etc.) et un suivi précis de l'évacuation (savoir où les parents doivent aller chercher leurs enfants !) sont nécessaires. Ils imposent une grande anticipation.

- Multiplicité des acteurs

Les acteurs interagissant sont particulièrement nombreux pour ces bâtiments. Responsabilité des chefs d'établissement dans les décisions à court terme, interventions des autorités de tutelles (rectorat, etc.) et de la Préfecture pour l'alerte, puis la réouverture, pouvoirs de police du Maire, problématiques logistiques liés au transport à la préparation des repas, planification diverse (PPMS des écoles, consigne sécurité incendie des ERP, plans préfectoraux concernant les hôpitaux, etc.) ... La confusion des rôles et les problèmes de responsabilités peuvent semer le doute et faire perdre du temps. Il convient de bien baliser à l'avance quelle est la mission de chacun et quels sont les interlocuteurs.

- Conditions de réouverture

Les impacts de l'inondation peuvent perdurer et imposer une réouverture du site dans les conditions d'accueil satisfaisantes assez tardive. Une solution à moyen terme doit être définie.

3.2.1.4. POINTS CRITIQUES COMMUNS AUX BATIMENTS ASSURANT UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC



les bâtiments assurant une mission de service public

- Ne pas aggraver la crise

Si tout le monde comprendra qu'un service public soit défaillant le temps de la crue, le retour à la normale doit s'effectuer au plus tôt pour ne pas aggraver la situation des populations directement impactées ou provoquer des dysfonctionnements pour celles non directement concernées. Des délais de rétablissement de ces services publics dépendront les délais de retour à la normale pour l'ensemble de la population.

- Protéger les biens « inestimables »

Les services publics sont le siège de biens inestimables car sans possibilité de remplacement à neuf (patrimoine, données confidentielles à conserver, etc). Les protéger nécessite parfois une préparation spécifique sans nécessairement demander beaucoup de moyens (mise en boîte étanche d'archives, etc.).

3.2.2. SYNTHESE - BILAN

A ce stade les informations sont multiples et corrélées. De leur bonne organisation au sein d'un bilan synthétique pourra naître un plan d'actions adapté.

Seuil	Vulnérabilité « entrante »	Impact	Vulnérabilité « sortante »
50 cm d'eau	<i>L'accès au bâtiment X n'est plus possible.</i>	<i>Les barrières et le matériel de signalisation stocké ne sont plus accessibles.</i>	<i>La mairie ne dispose plus du matériel de signalisation adéquat pour barrer les rues inondées.</i>
80 cm d'eau	<i>L'électricité est coupée.</i>	<i>Les malades situés aux étages supérieurs ne peuvent plus être pris en charge dans les conditions normales. Un fonctionnement en mode dégradé ou l'évacuation doit être décidé.</i>	<i>L'hôpital ne peut accueillir les victimes potentielles et l'évacuation des malades surcharge les équipes de secours déjà très sollicitées.</i>

Figure N° 7. EXEMPLE DE REPRESENTATION DE LA SYNTHESE DES VULNERABILITES

Une représentation sous forme de logigramme peut également être intéressante.

Remarque :

Au stade du bilan, la conclusion peut amener à penser que la réhabilitation de l'établissement peut s'avérer délicate voire impossible, pour des problèmes qui dépassent les dommages directs dus à la crue mais peut être en lien avec l'état du bâtiment, sa nécessaire mise aux normes concernant d'autres obligations, son dimensionnement, etc. L'absence de reprise pourra également résulter d'une faible capacité financière du gestionnaire face aux autres bâtiments qui pourront également être touchés. L'avenir du site devra être envisagé sous un angle plus global que les dégâts dus à la crue.

4. L'AMELIORATION DE LA RESILIENCE

La phase précédente doit permettre de dégager des préconisations tant au niveau organisationnel que technique. Ces préconisations visent à améliorer la résilience du site. La résilience peut se définir comme la « capacité de répondre à la crise, à s'adapter aux perturbations engendrées (R. d'Ercole, 1994) » afin de retrouver une situation d'équilibre rapidement. On peut la comparer à une certaine élasticité vis-à-vis du choc que représente l'inondation.

Par analogie avec la vulnérabilité, on peut dire qu'elle revêt plusieurs dimensions :

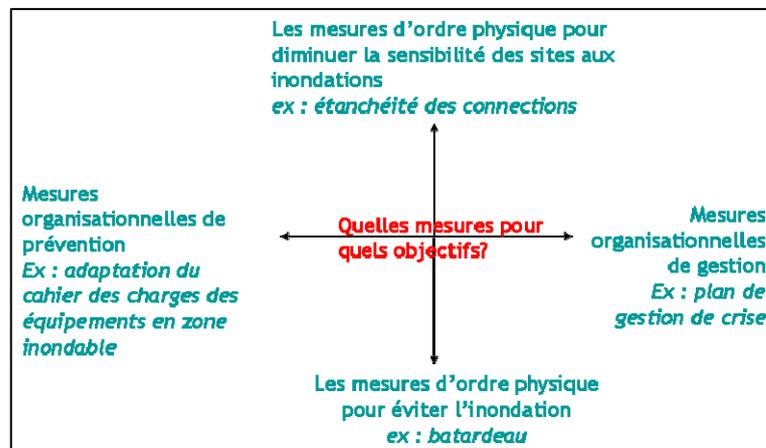


Figure N° 8. LES DIFFERENTES DIMENSIONS DE LA RESILIENCE D'UN ETABLISSEMENT

Les mesures à mettre en œuvre dépendent des objectifs de résilience des établissements, en fonction de leur type :

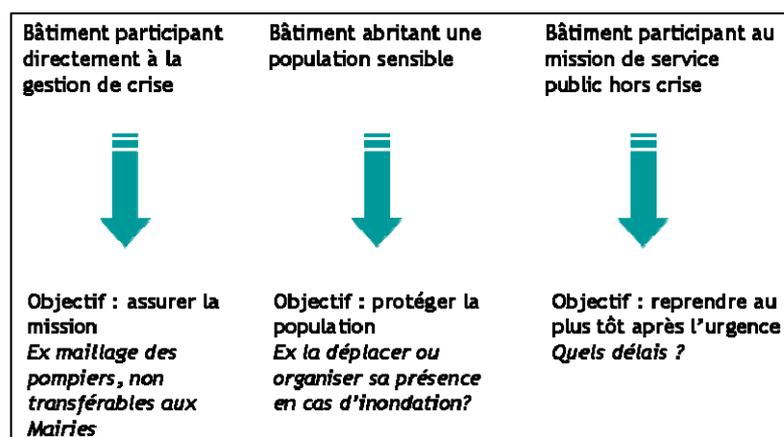


Figure N° 9. OBJECTIFS DE RESILIENCE DES BATIMENTS PUBLICS EN FONCTION DE LA TYPOLOGIE

4.1. OBJECTIFS

L'objectif de cette étape est double. Il relève d'une part du choix des mesures les plus efficaces pour l'établissement en fonction de son exposition, de son organisation, de ses missions, de ses contraintes, du degré de protection attendue, etc. Mais il ne faut pas négliger les conditions de mise en œuvre, leur échelonnement dans le temps par rapport aux priorités (sécurité des personnes avant tout), aux liens entre elles (rien ne sert de rester sur le site si on n'a pas réglé le problème de l'alimentation électrique) et à la vie de l'établissement (budget, travaux ou remplacement d'équipements prévus, etc.)

4.2. CHOIX ET HIERARCHISATION DES MESURES

Le Tableau N° 2 décrit les principales mesures de réduction de vulnérabilité ; chacune doit être adaptée au cas particulier de l'établissement.

Ces mesures seront ensuite hiérarchisées vis-à-vis des priorités et des contraintes de réalisation, notamment financières.

Chaque mesure ou groupe de mesures doit être précisément détaillé : description précise, objectif, conditions de mise en œuvre et éventuelles précautions, ordre de grandeur des dommages évités et du coût approximatif des actions, hiérarchisation.

Une analyse coûts / dommages évités des mesures peut ensuite être conduite au niveau de l'établissement afin de mettre en relief la protection apportée. Elle donne, pour chaque mesure à mettre en place, un ordre de grandeur du coût de la mise en place des actions par rapport aux dommages qu'il permet d'éviter pour chaque scénario d'inondation retenu. L'analyse coûts-bénéfices (ACB) au sens stricte est assez difficile à mener. En effet, elle nécessite de prendre en compte tous les bénéfices qui sont dans le cas du risque inondation, les dommages évités. Les dommages sont :

- Les dommages matériels directs qui peuvent généralement être évalués : il s'agit du remplacement ou de la réparation du matériel endommagé.
- Les autres dommages directs, type pertes d'exploitation pour les entreprises, ne peuvent être monétarisés facilement. Pour les services publics, la perte pour l'utilisateur est difficile à estimer financièrement (fermeture d'école, par exemple). Dans certains cas, on peut cependant l'approcher (« perte d'exploitation » des hôpitaux, des établissements culturels, etc.).
- Les dommages indirects (effets psychologiques, perte de valeur des biens, dégradation de l'image du territoire et perte d'usagers, particuliers et entreprises, etc.). Ils nécessitent la mise en œuvre de méthode longue et complexe pour être évaluée.

En outre, les évaluations financières dépendent de très nombreux paramètres (incertitude des hypothèses, date de survenance de la crue, évolution des biens exposés avec le temps, coût d'une mesure différentes s'il s'agit d'une rénovation, d'une construction neuve ou qu'il s'agit d'une opportunité lors des travaux de mise aux normes).

La DREAL, Mission Rhône, développe actuellement un outil standard ACB afin de faciliter et homogénéiser ce type d'approche pour tous les maîtres d'ouvrage.

Afin d'avoir un ordre de grandeur, on peut simplifier cette méthode en calculant le coût des dommages directs évitables :

Coûts des dommages matériels directs évités (+ si disponible « pertes d'exploitation ») – coûts des mesures de réduction de vulnérabilité

Il faut ensuite lister également tous les dommages qui n'ont pas pu être évalués monétairement pour ne pas sous-évaluer les avantages des mesures.

DREAL RHONE-ALPES – MISSION RHONE

**GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS**

GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

<i>Mesures</i>	<i>Description</i>	<i>Conditions de mise en œuvre, point remarquables</i>
Protection des entrées d'eau du bâtiment	Batardeaux Sacs de sable Diguettes	hauteur max 1 m stockage, manutention Dossier loi sur l'eau
Mise hors d'eau par surélévation	Cale, étagères, podium	Hauteur d'eau attendue, difficulté éventuelle de manutention
Mise hors d'eau par déplacement	Temporaire (évacuation au moment de la crue), définitif (réaménagement du site)	Saisonnalité de l'activité, manutention
Adaptation du matériel	Cahier des charges spécifiques (pièces sensibles en hauteur ou débouchable, ...)	Lors du renouvellement des équipements
Protection contre les remontées d'eaux via le réseau pluvial / assainissement	Clapet anti-retour, obturateur, vanne	A associer à la protection des entrées d'eau dans un bâtiment. Prévoir une évacuation des eaux usées produites sur le site
Electricité	Alimentation autonome (groupe électrogène) Bouclage EDF	Danger d'électrocution et de court-circuit si l'électricité est maintenue sur site inondé, alimentation en carburant à prévoir (accès) Lors d'un réaménagement du site
Eau potable	Stock, alimentation secours	Conditions sanitaires
Chauffage	Chauffage d'appoint	Alimentation à prévoir (électricité, gaz, fioul)
Communication	Radio, procédures	Fonctionnement en cas de crue si ce n'est pas le moyen habituel
Plan de gestion inondation / de continuité des services	Anticipation de l'organisation : organigramme, fiche action, etc.	Mise à jour et formation
Mise en sécurité des personnes	Organisation de l'évacuation ou zone refuge	Gestion des personnes (par exemple ne veulent pas aller en zone refuge et souhaite partir) et des conditions dans la zone refuge
Evaluation des dégâts	Check-list	Réflexion nécessitant de se baser sur des expériences vécues
Reprise de l'activité	Plan d'organisation : identification des priorités	
Formation	Pour les personnes directement impliquées	A reconduire régulièrement
Information	Pour les personnes non directement impliquées	A reconduire régulièrement
Exercice	Test	A reconduire régulièrement Fixer des objectifs réalistes (ne pas impliquer tous les services, etc.)

Tableau N° 2. SYNTHÈSE DES PRINCIPALES MESURES

**GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

Pour leur programmation, il est important de distinguer 2 catégories de mesures de réduction de la vulnérabilité :

- d'une part, les actions de réduction de vulnérabilité structurelle, qui seront regroupées dans un plan de travaux de réduction de vulnérabilité, qui nécessitent parfois des diagnostics sur des points précis ;
- d'autre part, les actions relatives à la planification de la gestion de l'inondation qui doivent être synthétisées dans un plan de gestion de l'inondation et de continuité de l'activité.

4.3. LE PLAN DE GESTION DE L'INONDATION ET DE CONTINUITE DES SERVICES

Ces plans doivent distinguer les actions préventives, à mettre en œuvre en dehors de la période d'inondation, des actions qui sont à prévoir au début, pendant et après l'inondation. Le plan de gestion de l'inondation et de continuité des services repose sur la mise en œuvre de procédures permettant de faire fonctionner l'établissement avec ses acquis et ses automatismes pour remplir ses missions. L'évaluation qui précise les effets attendus des inondations, via les scénarios pré-établis permet d'organiser la réaction de l'établissement avec un plan gradué selon le niveau de risque.

Ainsi, les responsables et le personnel, seront organisés de façon rationnelle et optimisée. La répartition des compétences, les listes de tâches et les procédures, soutenues par l'identification de scénarios de risques, doit conduire à une mise en œuvre des recommandations, anticipée, structurée et organisée, réduisant l'improvisation et les pertes de temps.

Il est donc impératif de bien choisir les lieux dédiés à la gestion de l'inondation, de structurer le dispositif pour une bonne clarté de la répartition des missions et des actions qui en découlent et de disposer d'un support pertinent réduisant les incertitudes et l'improvisation.

Ce plan s'appuiera :

- Sur un recensement des moyens humains et matériels disponibles permettant de gérer l'inondation ;
- Sur l'organisation interne face aux crues, organigramme de gestion des situations d'urgence ;
- Sur la définition des missions à accomplir à travers des fiches actions :
 - Ces fiches concerneront des recommandations complexes ou exceptionnelles, ainsi que de l'information concernant le contexte et les actions ;
 - Ces fiches doivent permettre de faciliter la mise en œuvre des recommandations en soutenant les acteurs, sans supprimer leur capacité de responsabilité et leur réflexion ;
 - Ces fiches seront réalisées en concertation avec les personnes impliquées.

Afin d'optimiser la mise en œuvre du plan de gestion de l'inondation, l'organisation du déclenchement du plan doit être graduée afin de ne pas tomber dans l'écueil du "tout ou rien".

Dans ce cadre, deux phases préparatoires sont essentielles :

- La phase de veille

Elle repose sur une astreinte d'un responsable du site, dans la mesure du possible.

- La phase de vigilance

Elle est assurée par un responsable du site qui évolue d'un mode de veille à celui de vigilance selon la situation. Selon le type d'événement, ou son évolution, la cellule de vigilance peut-être mobilisée. Cela permet un partage des préoccupations avec d'autres acteurs, permettant une meilleure anticipation et la prise des premières décisions de façon précoce pour faire face à une situation menaçante.

Ces phases permettent la mise en œuvre du plan sans mobilisation excessive de l'ensemble du dispositif. Cela permet également au dispositif de rester vigilant face à une situation potentiellement à risque, même si celle-ci ne s'avère finalement que modeste, situation relativement fréquente concernant les crues.

Pour que l'alerte soit efficace, il faut :

- Avoir identifié des seuils d'anticipation, (niveau d'eau, débit,...) ;
- Identifier les structures ou les personnes susceptibles de déclencher l'alerte ;
- Définir des recommandations correspondant à chaque niveau d'alerte.

Ce plan devra s'insérer dans les contraintes de planification de chaque type d'établissement et ne pas rester en dehors du système :

 les bâtiments participant directement à la gestion des événements de sécurité civile : PCS des Mairies, Plan ORSEC des Préfectures, etc.

 les bâtiments hébergeant une population sensible : PPMS, consigne sécurité incendie des ERP, etc.

 les bâtiments assurant une mission de service public : plan de continuité des services en cas de pandémie, plan de continuité de l'activité, etc.

4.4. APPROPRIATION DES MESURES

Afin de garantir la mise en œuvre de ces mesures, il est essentiel qu'elles rentrent dans le cadre de vie de l'établissement. Elles doivent apparaître dans les lignes budgétaires, le plan de formation, les prévisions de travaux etc., tous les documents de la vie courante de l'établissement.

Le plan de gestion de l'inondation contient lui aussi des éléments à transcrire dans l'organisation quotidienne : astreinte crues aux périodes nécessaires, mise à jour des répertoires, etc.

L'appropriation des mesures relevant du plan de gestion de l'inondation et de continuité des services passe par la sensibilisation (pour l'ensemble du personnel), la formation (pour les personnes directement impliquées dans le plan) et la réalisation d'exercice (pour tester certains éléments du plan avec leurs responsables).

5. SYNTHESE DE LA DEMARCHE

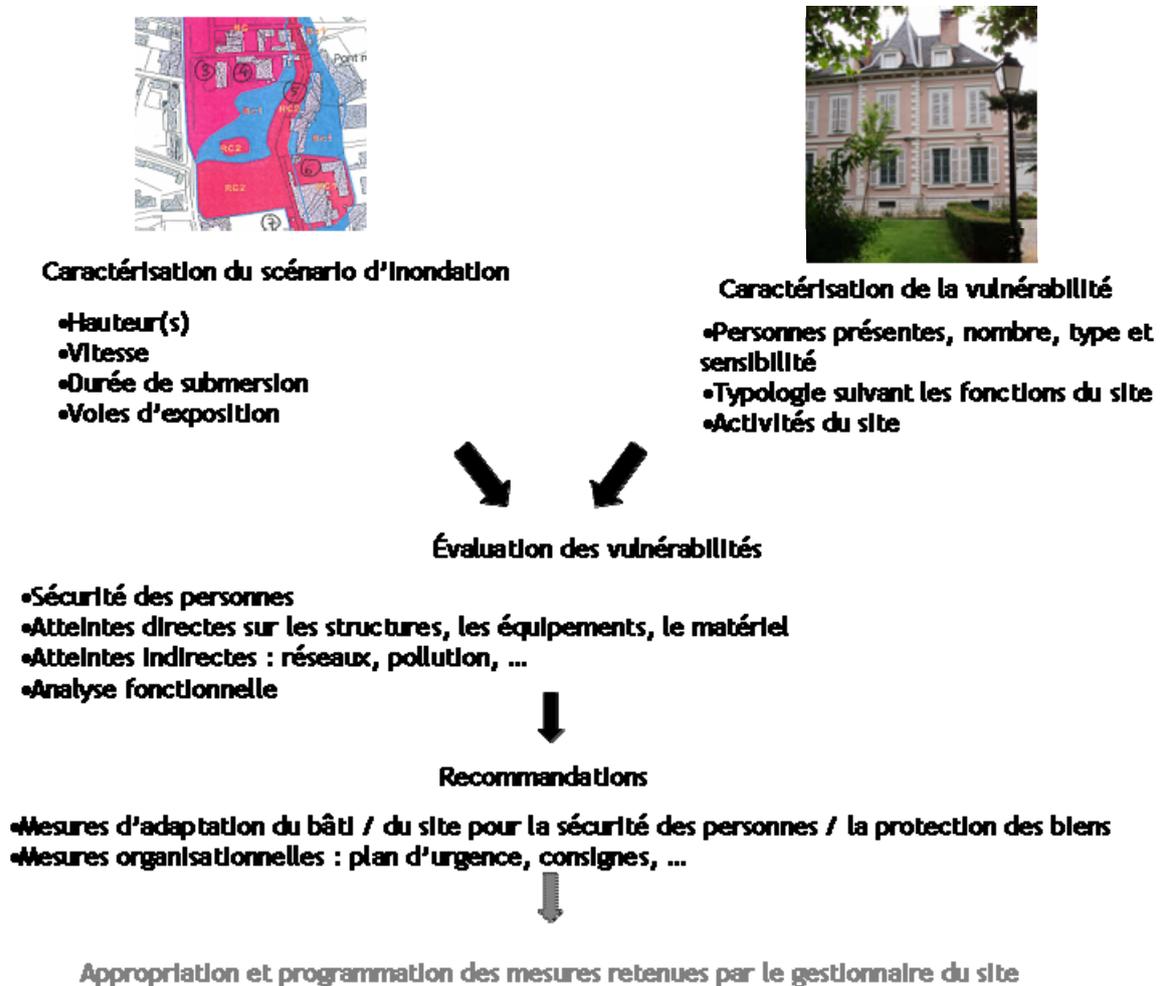


Figure N° 10. SYNTHESE DE LA DEMARCHE

6. CONCLUSION

Le diagnostic a permis de dégager des recommandations en termes de mesures afin de diminuer la sensibilité du site et de l'organisation en cas d'inondation. Toutefois, la réalisation des mesures reste à l'initiative du maître d'ouvrage ; le diagnostic n'amène pas de contrainte en termes de mise en œuvre.

Le diagnostic fait appel à des compétences précises vis-à-vis de l'aléa, de la vulnérabilité et des mesures possibles. De plus, l'approche par un tiers est en général bénéfique. La procédure consiste en général à lancer une consultation sauf si une personne clé peut prendre cette mission en charge. Un modèle de cahier des charges à adapter en fonction du type et des particularités de l'établissement est proposé en Annexe N° 2 de ce guide.

La conduite de diagnostics sur tous les établissements impactés par les crues et gérés par un même gestionnaire permet d'avoir une vision plus complète de la vulnérabilité de chaque site, une approche plus globale de la vulnérabilité à l'échelle du gestionnaire et une éventuelle optimisation des mesures de réduction de vulnérabilité.

Le diagnostic rentre dans le cadre du Plan Rhône : à ce titre, il peut bénéficier de subventions. On se reportera au DOMO (cf. Annexe N° 5 et documents complets téléchargeables sur le site de la DREAL Rhône-Alpes).

Pour tout renseignement ou recherche de données, la mission Rhône de la DREAL Rhône-Alpes se tient à votre disposition.

oOo

Annexe N° 1. TYPOLOGIE DES BATIMENTS PUBLICS ET ERP

Typologie des bâtiments publics et ERP établie dans le cadre de l'étude

		
Bâtiments publics participant directement à la gestion de la crise	Bâtiments publics abritant une population sensible	Bâtiments participant aux missions de service public (hors crise)
<i>Il s'agit des bâtiments hébergeant les services participant aux opérations de secours, les centres de commandement, l'hébergement des populations évacuées, les centres opérationnels des services potentiellement impliqués.</i>	<i>Il s'agit des bâtiments hébergeant des populations vulnérables physiquement.</i>	<i>Il s'agit des bâtiments où se déroule ou est organisée une mission de service public.</i>
Centre SDIS	Crèche / halte garderie	Services sociaux
Gendarmerie	Ecoles	Patrimoine
Caserne militaire	Collèges	Lieux culturels
Préfecture (ou PC prévu au plan ORSEC)	Lycées	Autres ERP que type II
Mairie (ou PC prévu au PCS)	Hôpitaux	
Lieux d'hébergement de secours PCS / ORSEC	Foyers personnes en difficulté	
Autres lieux figurant aux plans de secours	Maisons de retraite, MAPAD	
Services techniques mairies	Prisons	
Services techniques mairies, conseils généraux	Tribunaux avec présence de détenus : assises	
Centres routiers DIR		
Commissariat		
Police municipale		

**Annexe N° 2. CAHIERS DES CHARGES TYPE POUR LA REALISATION DU
DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES 3 TYPES
DE BATIMENTS PUBLICS**

SOMMAIRE

1.	INTRODUCTION	1
2.	CONTEXTE	1
2.1.	LES INONDATIONS DU RHONE : UN RISQUE REEL.....	1
2.2.	L'ETUDE GLOBALE RHONE (EGR).....	1
2.3.	LE PLAN RHONE : UNE STRATEGIE GLOBALE.....	2
3.	REDUIRE LA VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION	3
4.	PRESENTATION DU OU DES BATIMENT(S) CONCERNE(S) PAR LE DIAGNOSTIC	4
5.	LA MISSION DEMANDEE	6
5.1.	CARACTERISATION DES SCENARIOS D'INONDATION	6
5.1.1.	OBJECTIF	6
5.1.2.	METHODE	6
5.1.3.	REUNION/ENTRETIENS.....	8
5.1.4.	LIVRABLES	8
5.2.	IDENTIFICATION DES POINTS DE VULNERABILITE.....	9
5.2.1.	OBJECTIF	9
5.2.2.	METHODE	10
5.2.3.	REUNION/ENTRETIENS.....	13
5.2.4.	LIVRABLES	13
5.3.	RECOMMANDATIONS EN VUE DE REDUIRE LES VULNERABILITES	13
5.3.1.	OBJECTIF	13
5.3.2.	METHODE	14
5.3.3.	REUNION/ENTRETIENS.....	15
5.3.4.	LIVRABLES	16
5.4.	TRANCHE CONDITIONNELLE : PLAN DE GESTION DE L'INONDATION ET DE CONTINUTE DES SERVICES	17
5.5.	TRANCHE CONDITIONNELLE : INFORMATION - FORMATION	19
5.6.	TRANCHE CONDITIONNELLE : EXERCICE	19
6.	CONDITIONS DE DEROULEMENT DE LA MISSION	20
6.1.	COMPETENCES DU PRESTATAIRE	20
6.2.	PRESTATIONS A FOURNIR.....	20

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

6.3. DOCUMENTS MIS A DISPOSITION	20
6.4. DELAIS ET DEROULEMENT DE LA MISSION	21
6.5. VALIDATION DES RESULTATS	21
6.6. RESTITUTION DES DOCUMENTS – FORMAT ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES	21

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU N° 1. SYNTHESE DU SCENARIO D'INONDATION	9
---	---

LISTE DES FIGURES

FIGURE N° 1. EXEMPLE DE REPRESENTATION DE LA SYNTHESE DES VULNERABILITES.....	13
FIGURE N° 2. EXEMPLE DE REPRESENTATION DE FICHE ACTIONS	16
FIGURE N° 3. EXEMPLE DE REPRESENTATION DU TABLEAU DES ACTIONS A PREVOIR	16

LEGENDE

Texte grisé : texte à adapter au cas particulier du / des site(s) concerné(s)

Spécificités relatives à la typologie du bâtiment :



les bâtiments participant directement à la gestion des évènements de sécurité civile



les bâtiments hébergeant une population sensible



les bâtiments assurant une mission de service public

oOo

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

1. INTRODUCTION

Cette mission entre dans le cadre du programme d'intervention « réduire la vulnérabilité » du volet inondation du Plan Rhône. Ce programme s'intéresse notamment aux établissements publics qui, par le nombre de personnes reçues, la sensibilité des populations fréquentant l'établissement et leur fonction (mairies, centre d'incendie et de secours, écoles, crèches, foyers pour handicapés, hôpitaux, etc.) présentent un risque non négligeable en cas d'inondation.

De par leur importance au niveau de la gestion d'évènements de sécurité civile, ainsi que de l'exemplarité de l'Etat et des collectivités dans l'affichage et la prise en compte du risque, ces bâtiments devraient faire l'objet d'un diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation du Rhône.

C'est dans ce contexte que le **Maître d'ouvrage** souhaite faire réaliser un diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation

2. CONTEXTE

2.1. LES INONDATIONS DU RHONE : UN RISQUE REEL

Plusieurs décennies sans inondation spectaculaire du Rhône ont pu donner l'impression que le fleuve, réputé pour la rapidité et la force de ses crues, avait été progressivement dompté grâce aux aménagements réalisés. Les crues de **février 1990** sur le Haut-Rhône et celles d'**octobre 1993** et de **janvier 1994** avec leurs conséquences dramatiques sur la Camargue mais aussi sur la Drôme et l'Ardèche sont venues brutalement ramener les riverains à une dure réalité, ravivant la mémoire du risque oublié. L'impact était d'autant plus fort que les activités humaines situées dans le lit majeur n'étaient pas à l'abri des inondations ce qui renvoyait aux conditions d'entretien des dispositifs de protection mais également au mode d'occupation de l'espace.

En **novembre 2002 puis en décembre 2003**, le Rhône aval connaît deux crues majeures dont chacune va être le théâtre de ruptures de digues occasionnant de lourdes pertes en vie humaine et des dégâts considérables de l'ordre de 1 milliard d'euros.

2.2. L'ETUDE GLOBALE RHONE (EGR)

Suite aux crues de 1990 et 1993, l'Etude Globale Rhône (EGR) est lancée. L'EGR est réalisée entre 1993 et 2003 sous maîtrise d'ouvrage de la CNR et de l'Etablissement Public Territoire Rhône. Elle est à l'origine des «propositions préalables à la définition d'une stratégie globale de réduction des risques dus aux crues du Rhône».

1. L'aléa inondation ne peut être supprimé

L'étude souligne que si l'aléa d'inondation par le Rhône peut être réduit en fréquence ou en intensité par des mesures d'aménagements (préservation des zones d'expansion des crues, restauration des digues, capacité hydraulique du fleuve...), il est manifestement impossible de supprimer le risque d'inondation en cas de crues fortes à très fortes. Cela aurait des *conséquences dommageables sur les secteurs bénéficiant actuellement d'un fort niveau de protection* et pourrait également *remettre en cause la **sécurité des digues de la Compagnie Nationale du Rhône***. Nous n'évoquons pas également les lourdes conséquences que de tels aménagements pourraient avoir sur le plan écologique.

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

2. De nombreux enjeux concernés par les zones inondables

La vallée alluviale du Rhône abritant plus de **550 000 personnes**, cela fait autant de personnes menacées directement ou indirectement par un événement hydrologique exceptionnel. A ce constat s'ajoutent **13 000 entreprises, 100 000 emplois et 103 000 ha de terres agricoles**. Le déplacement des centres de vies, des zones résidentielles, des équipements publics ou des activités économiques et agricoles étant dans la majorité des cas impossible (historique, attachement, axes de communication, nécessité de la proximité du fleuve), *la prévention de l'aggravation du risque, la réduction de la vulnérabilité des enjeux situés en zones inondables ainsi que le renforcement de la capacité de prévision, de prévention de gestion de crise et de post crise* sont au cœur des premières propositions énoncées par l'Etude Globale Rhône dans la *stratégie de réduction des risques dus aux crues du Rhône*.

Le diagnostic réalisé confirme que la problématique des inondations se situe à l'échelle du bassin dans une approche interrégionale de prévention du risque. La stratégie globale de prévention mise en place sur le Rhône vise à agir sur toutes les composantes du risque (prévention, prévision, protection) pour essayer de réduire les aléas dommageables, maîtriser le développement en zone inondable au bénéfice de modes de développement alternatifs voire compatibles avec le caractère inondable des territoires rhodaniens.

Cette stratégie globale de prévention inscrite dans une logique partenariale dépasse les frontières administratives en rassemblant les services de l'Etat, les trois régions PACA, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes, le comité de bassin et l'ensemble des acteurs locaux. Sa finalité est de donner la possibilité aux différents acteurs concernés de définir collectivement les modes de réduction des risques en fonction des enjeux identifiés. Elle s'articule autour de cinq objectifs :

- Prévoir les inondations, connaître et faire connaître le risque (recueil de données historiques, information au public, amélioration des outils de prévision pour élaborer des scénarios de prévention et anticiper en temps de crise).
- Prévenir toute aggravation du risque en veillant notamment au maintien des zones d'expansion de crues et à la fonctionnalité des ouvrages de protection.
- Diminuer la gravité des inondations sur les secteurs à enjeux fréquemment et fortement inondés en examinant les possibilités de réduction et la mobilisation pertinente de nouvelles zones d'expansion de crue.
- Réduire la vulnérabilité des enjeux exposés aux crues en maintenant une conscience du risque et en insufflant une culture du risque.
- Eviter qu'une crise grave se transforme en catastrophe de grande ampleur en veillant à la sécurisation des endiguements et à l'optimisation de la gestion de la crise.

2.3. LE PLAN RHONE : UNE STRATEGIE GLOBALE

Les crues de 2002 et de 2003 et leurs conséquences dramatiques vont accélérer la demande publique d'une stratégie globale de prévention des inondations : les riverains attendent des solutions rapides et efficaces. La stratégie globale de prévention des inondations élaborée par le Comité de Pilotage COPIL «Inondations» né à la suite de ces crues constitue aujourd'hui le volet «Inondations» du Plan Rhône, projet de développement durable du territoire rhodanien qui fixe des orientations à vingt ans et définit des actions à dix ans.

Ce projet vise à concilier la prévention des inondations avec le développement économique, touristique et culturel du territoire rhodanien. L'importance des nombreux enjeux territoriaux dont le Rhône est le dénominateur commun, a conduit les acteurs en charge de leur développement à vouloir disposer d'un outil de cohérence à même d'exploiter au mieux les potentialités de ce territoire, de gérer les contraintes auxquelles il est soumis et de préserver ses richesses

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

environnementales et le cadre de vie de ses habitants. Les partenaires ont donc souhaité aborder une étape nouvelle de l'aménagement du fleuve et de sa ré-appropriation par ses riverains, s'appuyant sur la promotion d'une culture rhodanienne, de son patrimoine et de son identité, le fleuve devenant ainsi le trait d'union entre ses habitants et ses territoires. Sa mise en œuvre a fait l'objet d'un contrat de projet interrégional (CPIER) signé le 21 mars 2007 par le partenariat Etat, régions Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Franche-Comté, Bourgogne, Rhône Alpes, CNR, VNF auquel est venue s'ajouter l'Union Européenne. Cette étape importante confirme l'engagement financier important de chacun des partenaires ; elle réaffirme également la nécessité d'une cohérence et d'une solidarité de bassin dans les décisions d'aménagement.

Le document Plan Rhône est disponible sur le site Internet de la DREAL Rhône-Alpes (www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr).

3. REDUIRE LA VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION

Les démarches de réduction de vulnérabilité des enjeux exposés aux crues (qui constitue l'un des 5 axes du volet Inondations du Plan Rhône comme vu au § 2.3) actuellement engagées concernent la vulnérabilité des exploitations agricoles, la vulnérabilité des réseaux, la vulnérabilité des bâtiments publics et à terme la vulnérabilité des entreprises et de l'habitat. Ce cahier des charges porte plus spécifiquement sur la vulnérabilité des bâtiments publics.

Dans le cadre du Plan Rhône, une mission d'étude pour **la mise en place d'un programme de réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics et des ERP a été lancée sur le site pilote du Rhône moyen (Drôme et Ardèche)**. Plus de 400 sites potentiellement soumis au risque d'inondation ont été identifiés sur le périmètre d'étude. La réalisation de diagnostic de réduction de la vulnérabilité grâce aux résultats de cette démarche correspond aux objectifs opérationnels de l'axe II du POP (Programme Européen) à savoir : d'une part la *connaissance des enjeux sensibles pendant la crise*, et d'autre part *rechercher la mise hors d'eau des services de secours et garantir la continuité de fonctionnement des établissements sensibles*.

Les objectifs de ce diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation sont triples pour **le Maître d'Ouvrage** :

- Prendre conscience de la réalité du risque sur le bâtiment,
- Evaluer les conséquences d'un ou plusieurs scénarios de crue,
- Anticiper la réalisation de l'évènement en identifiant les mesures adaptées.

Le diagnostic doit également tenir compte du type de bâtiment public concerné :

-  les bâtiments participant directement à la gestion d'évènements de sécurité civile
-  les bâtiments hébergeant une population sensible
-  les bâtiments assurant une mission de service public

NB : ces 3 catégories ne représentent pas une hiérarchisation pour la réduction de la vulnérabilité. En effet, même si les bâtiments les plus critiques vis-à-vis du risque inondation sont certainement plus nombreux dans les catégories 1 et 2, d'autres paramètres entrent en jeu pour déterminer une priorité entre les bâtiments et par exemple l'aléa, l'organisation du gestionnaire et ses ressources, la possibilité de délocaliser l'activité sur un autre bâtiment, etc. Cette catégorisation fonctionnelle a été suivie pour mieux adapter certaines parties du diagnostic.

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

4. PRESENTATION DU OU DES BATIMENT(S) CONCERNE(S) PAR LE DIAGNOSTIC

- Localisation :

Adresse complète

+ joindre une carte ou un plan

- Caractéristiques générales

Situation, distance du cours d'eau, environnement, etc.

- Particularités

Surface totale, surface bâtie, nombre de bâtiments, d'étages, voirie, parkings, espaces non bâtis, réseaux (énergies, eau télécommunications, assainissement, route), etc.

- Activités & fonctions

Typologie :

-  les bâtiments participant directement à la gestion d'évènements de sécurité civile
-  les bâtiments hébergeant une population sensible
-  les bâtiments assurant une mission de service public

		
<i>bâtiments hébergeant les services opérationnels ou de commandement de la gestion d'évènements de sécurité civile</i>	<i>bâtiments hébergeant des populations vulnérables physiquement.</i>	<i>bâtiments où se déroule ou est organisée une mission de service public.</i>
Centre SDIS	Crèche / halte garderie	Services sociaux
Gendarmerie	Ecoles	Patrimoine
Caserne militaire	Collèges	Lieux culturels
Préfecture (ou PC prévu au plan ORSEC)	Lycées	Salle des fêtes
Mairie (ou PC prévu au PCS)	Hôpitaux	Gymnase
Autres lieux figurant aux plans de secours	Foyers personnes en difficulté	Autres ERP
Services techniques mairies	Maisons de retraite, MAPAD	
Services techniques mairies, conseils généraux	Prisons	
Centres routiers DIR	Tribunaux avec présence de détenus : assises	
Commissariat		
Police municipale		
Autre :	Autre :	Autre :

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

Activités :

Description synthétique des activités

- Effectif

personnel :

public (éventuellement) :

capacité d'hébergement (éventuellement) :

Type et catégorie d'ERP :

- Etat des lieux de la connaissance du risque inondation

crues récentes, PHE ou repères de crues connus, études hydrauliques éventuelles, PSS ou PPRi, mesures ou consignes particulières déjà mises en place

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

5. LA MISSION DEMANDEE

La mission demandée se décompose en 3 principales étapes :

- Caractérisation des scénarios d'inondation du site
- Identification des points de vulnérabilité
- Analyse et recommandations en vue de réduire les vulnérabilités du site au risque d'inondation

Les éléments développés ci-dessous font référence au *Guide méthodologique de diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation des bâtiments et établissements publics / Guide destiné aux gestionnaires des sites de la Drôme et de l'Ardèche* réalisé par la DREAL Rhône Alpes (2010).

5.1. CARACTERISATION DES SCENARIOS D'INONDATION

5.1.1. OBJECTIF

L'objectif est de préciser les conditions d'inondations du site, ainsi que les conditions de gestion de l'inondation par rapport notamment à l'aléa principal : le Rhône (débordements directs et rupture de digue).

Il faut également prendre en compte des scénarios complémentaires : ruissellement, affluents, remontée de nappe.

5.1.2. METHODE

La méthode est basée sur l'expertise des documents existants. Ces derniers permettront de dresser un état des lieux de l'inondabilité du site et des différents modes et fréquences d'inondation.

Les documents sur lesquels devront se baser l'analyse sont les suivants (lorsqu'ils existent sur le secteur concerné) :

- PPRi ou à défaut le PSS (crue centennale tenant compte des aménagements CNR) pour le scénario de référence
- Crues majeures historiques (1856), ou l'atlas hydro géomorphologique pour un scénario exceptionnel
- Crues récentes (1993, 1994 et 2003) pour des scénarios plus fréquents
- Base de Données Topographiques Rhône (disponibilité 1^{er} semestre 2010) qui donne une indication fine de la topographie (1 point tous les 5 mètres) – à défaut le scan 25 de l'IGN
- Atlas des repères de crues (en cours de réalisation par Territoire Rhône)
- D'éventuelles études hydrauliques réalisées par le passé
- RIC Règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues Juillet 2006 du Service de Prévision des Crues Grand Delta
- site Internet www.vigicrues.ecologie.gouv.fr
- site Internet www.rdbmrc.com/hydroreel2/carto.php

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

- site Internet CNR www.inforhone.fr
- sites internet concernant les niveaux des nappes souterraines (<http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/milieus-continentaux/eaux-souterraines>) ou sur le site Ades du portail de l'Eau (<http://www.ades.eaufrance.fr/>)
- Autre dispositif local d'alerte des crues
- PCS de la Mairie
- Plan ORSEC Inondation de la Préfecture
- Dossiers d'aménagement de la CNR
- Etude de danger de la digue concernant le site (si disponible)

Les informations recherchées et interpolées au droit du site dans la mesure du possible sont les suivantes :

- Hauteur
- Vitesse
- Durée de submersion
- Fréquence
- Débit et/ou hauteur caractéristiques à la station de référence
- Risque induit par un aménagement (rupture de digue, etc.)
- Autres risques indirects (eaux particulièrement chargées, pollution, dysfonctionnement de réseaux, etc.)
- Données disponibles pour la prévision (station, paramètre suivi, etc.)
- Délai de prévision
- Déroulement de l'alerte
- Suivi de la crue et de la décrue

Selon l'exposition du site et sa sensibilité, un ou plusieurs scénarios pourront être étudiés :

- Scénario de référence pour un site peu exposé / peu sensible par exemple
- Premiers débordements / impact significatifs / crues exceptionnelles pour un établissement plus exposé ou plus sensible
- Scénarios complémentaires pour tenir compte d'autres aléas ou de particularités du site (remontée de nappe / matériel sensible stocké au sous sol, crues d'affluent interdisant un accès, rupture de digue, etc.)

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

La validation finale du ou des scénarios retenus ne se fera qu'après la visite du site dans le cadre de l'analyse des vulnérabilités afin de sélectionner des scénarios pertinents par rapport à l'établissement.

Les données disponibles sont généralement suffisantes. Dans certains cas des investigations complémentaires peuvent être nécessaires :

Option : topographie

Si les données s'avéraient insuffisantes sur le site (indisponibilités des altimétries, site ayant une configuration particulière), une campagne de relevés topographiques sera effectuée afin de préciser les altitudes des points particuliers tels que voies d'accès, points bas, planchers des bâtiments, etc.

Option : modélisation

Pour étudier précisément le phénomène d'inondation (rupture de digue par exemple) ou pour connaître très précisément certains paramètres (hauteur et vitesse en des points particulièrement sensibles pour des hôpitaux par exemple), une modélisation peut être nécessaire. Le cahier des charges de la modélisation devra préciser les attentes en termes de résultat (modélisation de rupture de digue, modélisation fine 2D, etc.).

5.1.3. REUNION / ENTRETIENS

Une réunion de démarrage est à prévoir. Elle permettra de :

- Connaître l'équipe de projet
- Présenter la méthodologie
- Préciser le calendrier et le déroulement
- Discuter des attentes du gestionnaire et/ou du responsable du site.

Cette réunion peut être tenue à l'occasion de la visite du site prévue dans l'étape suivante.

Des entretiens sont à prévoir avec les producteurs de données sur l'aléa et les acteurs de la gestion d'évènements de sécurité civile concernés.

5.1.4. LIVRABLES

Il sera produit :

- une note d'étape sur les conditions d'inondation et de gestion de l'inondation, l'analyse des informations disponibles, la synthèse des informations comportant les sources d'information utilisées
- une ou plusieurs cartes représentant l'aléa (hauteurs et vitesses dans la mesure du possible) au niveau des bâtiments et des accès
- une synthèse du ou des scénarios par exemple au format suivant :

Infrastructures inondées	
Emprise de l'aléa au niveau du site (hauteurs, couverture)	
Hauteurs maximum des eaux et localisation	
Vitesses des eaux (moyennes et maximales – localisation du max.)	
Durées de submersion	
Niveau d'aléa maximum sur site, localisation	
Indicateurs (station de XXX)	
Délai d'alerte	

Tableau N° 1. SYNTHESE DU SCENARIO D'INONDATION

5.2. IDENTIFICATION DES POINTS DE VULNERABILITE

5.2.1. OBJECTIF

L'objectif d'identifier les installations exposées et les conséquences en termes de vulnérabilités de leur exposition à l'aléa.

Les trois points à considérer pour tous les sites sont :

- La sécurité des personnes
- La sécurité des biens
- Les délais de reprise

En fonction de la typologie du bâtiment, des points sont à considérer de manière plus spécifique :

-  **les bâtiments participant directement à la gestion d'évènements de sécurité civile**
 - **La disponibilité ou l'indisponibilité du matériel et des équipements nécessaires à la gestion des évènements de sécurité civile**
 - **La possibilité pour les acteurs de poursuivre ou non leurs activités dans le cadre de la gestion des évènements de sécurité civile en cas d'inondation**

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS**

CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

-  les bâtiments hébergeant une population sensible
 - Le degré d'autonomie de la population accueillie
 - Le type d'accueil (hébergement ou non)
 - Les conditions en cas d'inondation permettent-elles de continuer d'assurer l'accueil de la population ? (ou faut-il impérativement évacuer ?)

-  les bâtiments assurant une mission de service public
 - La valeur / l'irremplaçabilité du patrimoine présent ou le degré d'importance des données ou archives stockées
 - Les conditions de poursuite de l'activité en cas d'inondation (importance, urgence, etc.)
 - Le délai « supportable » d'arrêt

5.2.2. METHODE

Cette étape repose essentiellement sur une visite détaillée du site et des entretiens avec les personnes clés du site. Elle se conclut par la présentation d'un premier bilan « à chaud » des points de vulnérabilités constatés et des mesures pressenties.

Les points de vulnérabilité seront identifiés sur la base d'une visite de chacun des bâtiments et d'un entretien avec les personnes clés du site afin :

- d'appréhender le fonctionnement des différents bâtiments ;
- d'identifier les éléments critiques pour la sécurité des personnes ;
- d'identifier les éléments critiques dans le maintien des activités en cas d'inondation ;
- de déterminer les conditions de gestion de l'inondation en termes de moyens humains, matériels et de délais d'intervention.

Les données sur l'aléa inondation (hauteur, vitesse, délai de montée des eaux, submersion) de l'étape précédente permettront de préparer spécifiquement cette analyse.

Pour chaque entité ou service du site, la caractérisation de la vulnérabilité au risque inondation sera ensuite réalisée. Cela passe notamment par une analyse « fonctionnelle » du site afin de mettre en évidence les points sensibles liés à son fonctionnement interne et ses interactions avec l'extérieur.

Cette analyse fonctionnelle consiste à identifier, à tous les stades de la crue (début, niveau maximum, décrue, retour à la normale), et en fonction du scénario d'aléa :

- La vulnérabilité directe qui correspond aux enjeux matériels directement exposés aux inondations ;
- La vulnérabilité indirecte générée par les inondations : la coupure du réseau électrique par exemple ou l'indisponibilité d'une fonction sur le site entraînant son fonctionnement en mode dégradé voire son arrêt.
- Les effets dominos pouvant être générés par l'inondation et pouvant affecter le site ou tout autre enjeu situé en dehors du site mais pouvant, dans ce cas, impliquer la responsabilité du site.

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

Plusieurs critères non exhaustifs, qui pourront être complétés selon les caractéristiques du site, permettront de mener à bien cette analyse fonctionnelle :

- La vulnérabilité directe, relative à l'exposition des personnes et des biens :
 - Problème relevant de la sécurité des personnes (les délais d'alerte sur le Rhône sont suffisamment longs pour que le risque soit en général minime mais certains scénarios peuvent être soudains (rupture de digue, zone d'affluence avec crue rapide, par exemple) ;
 - Dommages aux bâtiments et aux structures ;
 - Dommages aux équipements et aux stocks (parc informatique, archives, bureaux, chaufferie, etc.) ;
 - Impacts relatifs au nettoyage et à la remise en état du site.
- La vulnérabilité indirecte :
 - Interconnexion entre les différentes fonctions du site ;
 - Indisponibilité du personnel, problème d'accès ;
 - Problématiques liées aux réseaux routes, énergie, communications, eau potable, eaux usées et assainissement ...
- Les effets dominos pouvant impacter le site ou l'extérieur :
 - Incendie et explosion ;
 - Pollution ;
 - Atteintes au tiers.

En références aux points critiques mentionnés dans le Guide méthodologique de diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation des bâtiments et établissements publics - Guide destiné aux gestionnaires des sites de la Drôme et de l'Ardèche, DREAL Rhône Alpes, 2009, seront notamment étudiés :

- L'électricité
- Le système de chauffage
- La structure des bâtiments
- L'accessibilité
- Disponibilité du personnel pendant l'inondation
- Les risques d'indisponibilité du site liée aux réseaux (accès, énergies, communications, eau potable, eaux usées) et les conséquences en termes d'équipements et de personnes utiles à la gestion des événements de sécurité civile
- Retour à la normale



les bâtiments participant directement à la gestion d'évènements de sécurité civile

- **La présence d'équipements spécifiques nécessaires à la gestion des événements de sécurité civile sur le territoire de compétence**
- **Le fonctionnement des communications**
- **L'adaptation du système d'astreinte**

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

- Les procédures d'alerte et évacuation
- Les difficultés en cas de concomitance des aléas

 les bâtiments hébergeant une population sensible

- Les conditions d'accueil sur le site (réseaux, chauffage, équipements, personnel en nombre suffisant) adaptées ou non au maintien sur place de la population accueillie – notamment vis-à-vis de l'alimentation en eau potable et l'assainissement
- La multiplicité potentielle des acteurs concernés
- Les procédures de décision de fermeture
- Les conditions d'évacuation si nécessaire en rapport avec la sensibilité de la population et de l'accueil (hébergement ou non, etc.)
- Conditions de réouverture

 les bâtiments assurant une mission de service public

- La gravité de la rupture potentielle du service public sur la zone inondée / non inondée
- Les délais de reprise de la mission de service public
- Les risques pour les biens inestimables (patrimoine, données)

Les points sont à regarder plus spécifiquement suivant le type de bâtiment concerné mais tous les points peuvent être traités quel que soit la typologie du site.

Le choix du ou des scénarios de référence peut être éventuellement révisé à la suite de cette analyse (choix d'un scénario intermédiaire supplémentaire, modification d'un scénario pour considérer une hauteur d'eau plus significative).

A l'issue de cette étape, un synthèse et bilan hiérarchisé devront pouvoir être produits conduisant à l'identification des seuils critiques en termes de hauteurs ou vitesses, fréquences, etc.

Remarque :

Au stade du bilan, la conclusion peut amener à penser que la réhabilitation de l'établissement peut s'avérer délicate voire impossible, pour des problèmes qui dépassent les dommages directs dus à la crue mais peut être en lien avec l'état du bâtiment, sa nécessaire mise aux normes concernant d'autres obligations, son dimensionnement, etc. L'absence de reprise pourra également résulter d'une faible capacité financière du gestionnaire face aux autres bâtiments qui pourront également être touchés. L'avenir du site devra être envisagé sous un angle plus global que les dégâts dus à la crue.

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

5.2.3. REUNION / ENTRETIENS

Cette étape prévoit au minimum :

- une visite du site et un entretien avec la ou les personnes clés (en une ou plusieurs étapes) ainsi qu'un bilan à chaud à l'issue de la visite.
- une réunion de présentation et de validation des vulnérabilités (à coupler éventuellement avec la présentation des mesures).

5.2.4. LIVRABLES

Il sera produit :

- Un rapport détaillant les vulnérabilités constatées et l'analyse fonctionnelle réalisée
- Une synthèse : on pourra utiliser le tableau suivant

Seuil	Vulnérabilité « entrante »	Impact	Vulnérabilité « sortante »
50 cm d'eau	L'accès au bâtiment X n'est plus possible.	Les barrières et le matériel de signalisation stocké ne sont plus accessibles.	La mairie ne dispose plus du matériel de signalisation adéquat pour barrer les rues inondées.
80 cm d'eau	L'électricité est coupée.	Les malades situés aux étages supérieurs ne peuvent plus être pris en charge dans les conditions normales. Un fonctionnement en mode dégradé ou l'évacuation doit être décidé.	L'hôpital ne peut accueillir les victimes potentielles et l'évacuation des malades surcharge les équipes de secours déjà très sollicitées.

Figure N° 1. EXEMPLE DE REPRESENTATION DE LA SYNTHESE DES VULNERABILITES

5.3. RECOMMANDATIONS EN VUE DE REDUIRE LES VULNERABILITES

5.3.1. OBJECTIF

L'objectif de cette étape est de préconiser des mesures adaptées et d'inciter à leur mise en œuvre

En se basant sur l'analyse des vulnérabilités du site, ces mesures visent de façon générale à :

- Assurer la sécurité des personnes
- Assurer la protection des biens
- Diminuer les délais de retour à la normale

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS

CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

Et de façon spécifique par rapport à la typologie :

-  les bâtiments participant directement à la gestion d'évènements de sécurité civile
 - Assurer la mission de gestion des évènements de sécurité civile quelles que soient les conditions – en fonction des sites les mesures pourront être différentes (organisation du report vers les autres centres de secours, délocalisation temporaire ou permanente d'in poste de commandement de Mairie, etc.)

-  les bâtiments hébergeant une population sensible
 - Protéger la population que ce soit par son évacuation préventive, son évacuation dans l'urgence ou l'organisation de son maintien sur place)
 - Accélérer le retour à la normale

-  les bâtiments assurant une mission de service public
 - Ne pas aggraver les effets de l'inondation
 - Organiser un retour à la normale dès la fin de l'urgence
 - Protéger les biens inestimables

5.3.2. METHODE

L'identification des mesures adaptées doit être réalisée par rapport aux vulnérabilités identifiées et aux spécificités du site en termes d'organisation, d'activité, de bâtiments, etc.

L'adaptation des mesures doit être précisée en détaillant la description complète et la localisation des mesures ou groupes de mesures, les objectifs par rapport aux vulnérabilités constatées, les conditions de mise en œuvre et les précautions éventuelles.

L'évaluation de la pertinence de la mesure sera donnée par :

- la hiérarchisation de la mesure en fonction de son apport en termes de réduction de vulnérabilité, ou de la fréquence des crues pour lesquelles les mesures protègent, des contraintes éventuelles en termes d'organisation ou autres de l'établissement.
- une analyse coût-bénéfice mettant en rapport l'ordre de grandeur des coûts liés aux mesures et des dommages évités ;

La mise en œuvre d'une analyse coûts-bénéfices au sens stricte peut s'avérer difficile dans le cadre du diagnostic (voir le Guide méthodologique de diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation des bâtiments et établissements publics - Guide destiné aux gestionnaires des sites de la Drôme et de l'Ardèche, DREAL Rhône Alpes, 2009). La DREAL, Mission Rhône, développe actuellement un outil standard ACB afin de faciliter et homogénéiser ce type d'approche pour tous les maîtres d'ouvrage.

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

Afin d'avoir un ordre de grandeur, on peut simplifier cette méthode en calculant le coût des dommages directs évitables :

Coûts des dommages matériels directs évités (+ si disponible « pertes d'exploitation ») – coûts des mesures de réduction de vulnérabilité

Les conditions de mise en œuvre (moment opportun, etc.) et de suivi (mises à jour des plans d'organisation) des mesures seront également précisées.

Ces informations seront organisées dans une fiche par mesure ou par action comportant plusieurs mesures complémentaire (un exemple de format est proposé dans les livrables).

On distinguera les mesures de réduction de la vulnérabilité selon 2 catégories :

- d'une part, les actions de réduction de vulnérabilité structurelle, qui seront regroupées dans un plan de travaux de réduction de vulnérabilité, qui nécessitent parfois des diagnostics sur des points précis ;
- d'autre part, les actions relatives à la planification de la gestion de l'inondation qui doivent être rendues opérationnelles au sein d'un plan de gestion de l'inondation et de continuité de l'activité.

5.3.3. REUNION / ENTRETIENS

Une restitution sur site permet de présenter le diagnostic au personnel rencontré et aux responsables qui n'auraient pas été vus lors de la première visite, et d'apporter toute précision, correction, ou approfondissement nécessaire. Si la première phase a été correctement menée, les acteurs ne peuvent qu'approuver le diagnostic proposé. Si elle ne l'a pas été, une discussion positive doit être recherchée pour corriger le diagnostic.

La restitution est suivie d'une séance de travail en commun qui doit préparer la transition entre le plan d'actions ébauché par les diagnostiqueurs et le plan de gestion qui sera à établir par les responsables d'établissements.

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

5.3.4. LIVRABLES

Il sera produit :

- Un rapport final de synthèse
- Des fiches de mesures pour les mesures structurelles :

Fiche action : mesure ou groupe de mesures avec objectif général (protéger le bâtiment X)	
Description, localisation	
Objectifs	
Contraintes	
Analyse coût bénéfices	
Hierarchisation	
Programmation et suivi	

Figure N° 2. EXEMPLE DE REPRESENTATION DE FICHE ACTIONS

- un tableau synthétique pour les mesures liées à la gestion de l'inondation.

Hauteur (débit) à la station X	Actions	responsable
4,50 (5340)	Surveillance / vigilance	Directeur
4,88 (6020)	Diffusion de l'alerte à l'ensemble des services	Directeur
5,22 (6600)	Evacuation des véhicules Montée des biens aux étages	Responsable logistique
...

Figure N° 3. EXEMPLE DE REPRESENTATION DU TABLEAU DES ACTIONS A PREVOIR

Remarque : ce tableau est une liste des actions à prévoir en relation avec les hauteurs d'eau et la désignation des responsables potentielles par rapport à leurs fonctions. Il ne s'agit pas d'un plan de gestion de l'inondation, car les procédures n'y sont pas décrites. Ce tableau peut servir d'ébauche au plan de gestion de l'inondation et de continuité des services.

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

5.4. TRANCHE CONDITIONNELLE : PLAN DE GESTION DE L'INONDATION ET DE CONTINUITÉ DES SERVICES

L'évaluation qui précise les effets attendus des inondations, via les scénarios pré-établis permet de lister les actions nécessaires à la gestion de l'inondation. Le plan de gestion de l'inondation et de continuité des services repose sur la mise en œuvre de procédures permettant de faire fonctionner l'établissement avec ses acquis et ses automatismes pour remplir ses missions. La description des procédures et leur mise en forme dans un document opérationnel peut pour certains établissements s'avérer complexe ou difficilement réalisable par le gestionnaire seul (voir le Guide méthodologique de diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation des bâtiments et établissements publics - Guide destiné aux gestionnaires des sites de la Drôme et de l'Ardèche, DREAL Rhône Alpes, 2009).

Ces plans doivent distinguer les actions préventives, à mettre en œuvre en dehors de la période l'inondation, des actions qui sont à prévoir au début, pendant et après l'inondation.

Ce plan s'appuiera :

- Sur un recensement des moyens humains et matériels disponibles permettant de gérer l'inondation ;
- Sur l'organisation interne face aux crues, organigramme de gestion des situations d'urgence ;
- Sur la définition des missions à accomplir à travers des fiches actions :
 - Ces fiches concerneront des recommandations complexes ou exceptionnelles, ainsi que de l'information concernant le contexte et les actions ;
 - Ces fiches doivent permettre de faciliter la mise en œuvre des recommandations en soutenant les acteurs, sans supprimer leur capacité de responsabilité et leur réflexion ;
 - Ces fiches seront réalisées en concertation avec les personnes impliquées.

Afin d'optimiser la mise en œuvre du plan de gestion de l'inondation, l'organisation du déclenchement du plan doit être graduée afin de ne pas tomber dans l'écueil du "tout ou rien".

Dans ce cadre, deux phases préparatoires sont essentielles :

- La phase de veille

Elle repose sur une astreinte d'un responsable du site, dans la mesure du possible.

- La phase de vigilance

Elle est assurée par un responsable du site qui évolue d'un mode de veille à celui de vigilance selon la situation. Selon le type d'événement, ou son évolution, la cellule de vigilance peut-être mobilisée. Cela permet un partage des préoccupations avec d'autres acteurs, permettant une meilleure anticipation et la prise des premières décisions de façon précoce pour faire face à une situation menaçante.

Ces phases permettent la mise en œuvre du plan sans mobilisation excessive de l'ensemble du dispositif. Cela permet également au dispositif de rester vigilant face à une situation potentiellement à risque, même si celle-ci ne s'avère finalement que modeste, situation relativement fréquente concernant les crues.

Pour que l'alerte soit efficace, il faut :

- Avoir identifié des seuils d'anticipation, (niveau d'eau, débit,...) ;
- Identifier les structures ou les personnes susceptibles de déclencher l'alerte ;

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

- Définir des recommandations correspondant à chaque niveau d'alerte.

Ce plan devra s'insérer dans les contraintes de planification de chaque type d'établissement et ne pas rester en dehors du système :



les bâtiments « participant directement à la gestion des évènements de sécurité civile » :
PCS des Mairies, Plan ORSEC des Préfectures, etc.



les bâtiments hébergeant une population sensible : PPMS, consigne sécurité incendie des
ERP, etc ;



les bâtiments assurant une mission de service public : plan de continuité des services en
cas de pandémie, etc.

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

5.5. TRANCHE CONDITIONNELLE : INFORMATION - FORMATION

La réalisation des mesures structurelles ainsi que le fonctionnement du plan de gestion de l'inondation et de continuité des services repose sur une bonne compréhension du risque d'inondation pour le site et de l'intérêt des mesures. Dans le cas d'un personnel nombreux, ou si le responsable souhaite l'intervention d'une personne extérieure spécialisée sur le sujet, l'information et la formation pourront également être prévues.

L'information s'adresse à l'ensemble du personnel. Elle a pour objectif d'apporter une meilleure compréhension générale du phénomène d'inondation, le partage du travail réalisé dans le cadre du diagnostic et la présentation synthétique du plan de gestion de l'inondation et de continuité de l'activité. Elle peut s'organiser en session de 2 heures à ½ journée, avec de l'ordre de 10 à 30 personnes.

La formation cible les personnes directement impliquées dans le plan de gestion de l'inondation et de continuité de l'activité. Elle a pour objectif la compréhension du phénomène d'inondation sur le site, le partage du travail réalisé dans le cadre du diagnostic et la présentation détaillée du plan de gestion de l'inondation et de continuité de l'activité, et notamment des rôles des personnes. Elle peut s'organiser en session d'1/2 journée à 1 journée, avec de 5 à 10 personnes participantes.

5.6. TRANCHE CONDITIONNELLE : EXERCICE

La réalisation d'exercices est indispensable à la maîtrise du plan de gestion de l'inondation et de continuité de l'activité : test de l'opérationnalité du plan et de la lisibilité des procédures. L'exercice ne doit pas viser à tester l'ensemble du dispositif : la mise en œuvre est très lourde sans toutefois pouvoir refléter complètement la réalité. En effet, seul le Préfet peut organiser un exercice d'Etat-Major impliquant tous les services : les services extérieurs à l'établissement ne peuvent pas répondre à toutes les sollicitations d'exercice. Il est de fait plus intéressant de tester certains éléments du plan et de faire régulièrement ces exercices afin de couvrir l'ensemble du dispositif, exercice après exercice. La réalisation des exercices et en particulier des premiers nécessite généralement un appui extérieur.

L'exercice de simulation ou mise en situation doit conserver un caractère pédagogique et ne doit pas mettre les acteurs en difficulté. La mise en situation ne peut pas servir de test pour évaluer les personnes, car en situation réelle et sous la pression des événements, des comportements se révèlent souvent très différents de ceux qui avaient pu être montrés en exercice. Il permettra de mesurer l'application des mesures (délais, moyens engagés, coordination, etc.), l'opérationnalité du plan et la lisibilité des procédures. Des objectifs clairs en ce sens doivent être fixés avant la réalisation de l'exercice en vue de sa préparation. La réalisation de l'exercice peut prendre ½ journée. Suite à l'exercice un bilan ou débriefing « à chaud » est nécessaire. Un bilan analysant les failles et proposant des mesures correctives peut ensuite être dressé « à froid ».

**CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE**

6. CONDITIONS DE DEROULEMENT DE LA MISSION

6.1. COMPETENCES DU PRESTATAIRE

Les compétences nécessaires à la réalisation du diagnostic du risque inondation sont les suivantes :

- Compétences en hydraulique permettant une bonne analyse des données existantes et leur complément si nécessaire ;
- Compétences générales sur le risque inondation : les acteurs, la prévision, l'alerte, la gestion de l'évènement, les mesures de prévention et de protection, etc. ;
- Compétences sur le fonctionnement des services publics à l'échelle d'un territoire et notamment ceux intervenant pour la gestion de l'évènement ;
- Compétences en construction du bâtiment (vulnérabilité structurelle des bâtiments, mesures de protection) ;
- Compétences en organisation de la gestion des évènements de sécurité civile.

6.2. PRESTATIONS A FOURNIR

Les prestations comportent :

- La réalisation d'un diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation jusqu'à la proposition de recommandations visant à réduire cette vulnérabilité
- Prestations complémentaires de topographie, de modélisation

Topographie

Modélisation

- Tranches conditionnelles

Plan de gestion de l'inondation et de continuité de l'activité

Information et formation

Exercice

6.3. DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

Les documents suivants sont mis à disposition du prestataire :

- Documents concernant l'aléa inondation
- Guide méthodologique de diagnostic de vulnérabilité au risque d'inondation des bâtiments et établissements publics - Guide destiné aux gestionnaires des sites de la Drôme et de l'Ardèche, DREAL Rhône Alpes, 2009
- Plans des bâtiments
- Plan de gestion d'évènement (PCS, Pandémie grippale listant les fonctions essentielles, etc.)

CAHIER DES CHARGES POUR LA REALISATION DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE
D'INONDATION DES BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
CAHIER DES CHARGES DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

- Autres documents spécifiques

6.4. DELAIS ET DEROULEMENT DE LA MISSION

Le délai de réalisation de la tranche ferme est de 2 à 6 mois selon la complexité du site :

- Caractérisation des scénarios d'inondation du site : ..mois

Topographie : ..mois

Modélisation : ..mois

- Visite du site en vue d'identifier les points de vulnérabilité : ..mois
- Analyse et recommandations en vue de réduire les vulnérabilités du site au risque d'inondation : ..mois

Le délai de réalisation pour les tranches conditionnelles est de ..mois :

Plan de gestion de l'inondation et de continuité de l'activité : ..mois

Information et formation : ..mois

Exercice : ..mois

6.5. VALIDATION DES RESULTATS

Le Maître d'Ouvrage validera les résultats à l'issue de chaque phase et lors de la réception du rapport final, la dernière phase et les remarques faites à cette occasion pouvant avoir des influences sur les premières.

Un exemplaire du rapport final devra être envoyé à la DREAL Rhône Alpes afin de valider le financement.

6.6. RESTITUTION DES DOCUMENTS – FORMAT ET NOMBRE D'EXEMPLAIRES

Les formats utilisés devront être les suivants :

- Word
- Excel
- Access
- Jpeg
- SIG : Mapinfo / Arcview / Geoconcept : à préciser

Les cartes devront être disponibles au format SIG et image.

Le rapport sera envoyé au format numérique et en .. exemplaires papier.

oOo

**Annexe N° 3. LISTE DES BATIMENTS PUBLICS ET ERP SITUES EN ZONE
INONDABLE DU RHONE**

DREAL RHONE-ALPES – MISSION RHONE

GUIDE METHODOLOGIQUE DE DIAGNOSTIC DE VULNERABILITE AU RISQUE D'INONDATION DES
BATIMENTS ET ETABLISSEMENTS PUBLICS
GUIDE DESTINE AUX GESTIONNAIRES DES SITES DE LA DROME ET DE L'ARDECHE

Enveloppe PSS (zones A et B)	Zone de sécurité (zone C du PSS, arrière des digues CNR)	Périmètre d'étude au- delà de l'enveloppe PSS (cône de déjection, ...)	<i>Total</i>
44	114	265	423

Le PSS sur le Rhône moyen résulte d'une modélisation d'une crue centennale, réalisée par la CNR après la mise en place des aménagements. Le débit pris en compte correspond approximativement au débit de la crue de 1856 sur le secteur. La cartographie fait apparaître, à l'intérieur de l'enveloppe de la crue historique de 1856, des zones de classe A (dite de grand débit), B (dite complémentaire) et C (dite de sécurité, correspondant aux secteurs soustraits à l'inondation d'occurrence centennale) ainsi que les lignes d'eau atteintes. Les enveloppes des zones inondables pour la crue centennale qui se situent en dehors de l'enveloppe de 1856 n'ont pas été représentées.

Le périmètre d'étude retenu pour cette cartographie comporte l'enveloppe PSS et s'étend au-delà sur une zone, issue de l'EGR et de l'atlas des paléoenvironnements, englobant l'aléa exceptionnel mais pouvant localement être plus large, et donc comprendre des secteurs aujourd'hui non inondables par le Rhône. Elle peut également comprendre des secteurs inondables pour d'autres aléas (cône de déjection, remontée de nappe, ruissellement...). Il s'agit d'un périmètre d'étude volontairement large compte tenu de la vulnérabilité potentielle des sites étudiés. Il se peut que certains bâtiments recensés dans cette liste ne soient pas inondables par le Rhône à la suite d'exhaussement du terrain naturel, remblaiement ou protection millénaire. Il se peut également que ces bâtiments soient inondés par d'autres phénomènes d'inondation tels que les affluents à leur confluence avec le Rhône (cônes de déjection), par remontées de nappes ou ruissellement pluvial.

Les 3 tableaux suivants donnent les sites identifiés par commune en fonction du périmètre dans lequel ils se trouvent.

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe PSS (zone A et B)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
408	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Halle de sport	Qt Les Clos - 07340 Andance	Enveloppe PSS (A&B)	
15	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole	07210 Baix	Enveloppe PSS (A&B)	
419	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Halle des sports	07800 Beauchastel	Enveloppe PSS (A&B)	
54	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Mairie	Salle communale et Mairie	Le Village - 07300 Glun	Enveloppe PSS (A&B)	
58	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Clinique Pasteur	294 Bd. Charles de Gaulle - 07500 Guilherand Granges	Enveloppe PSS (A&B)	
75	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée polyvalent "Xavier Mallet"	Rue Frédéric Mistral - 07400 Le Teil	Enveloppe PSS (A&B)	
74	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase de la Violette " Pierre de Coubertin"	Rue Frédéric Mistral - 07400 Le Teil	Enveloppe PSS (A&B)	
123	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire	PI Ecole - 07300 Mauves	Enveloppe PSS (A&B)	
414	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire	07340 Peyraud	Enveloppe PSS (A&B)	
17	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Services techniques	Services techniques municipaux	07400 Rochemaure	Enveloppe PSS (A&B)	
18	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole	07400 Rochemaure	Enveloppe PSS (A&B)	
19	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle des fêtes	Pl. de la poste - 07400 Rochemaure	Enveloppe PSS (A&B)	
66	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Halle omnisports et vestiaires de foot	Varogne - 07300 Saint Jean de Muzols	Enveloppe PSS (A&B)	
20	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	CIS	07340 Serrières	Enveloppe PSS (A&B)	
68	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Hôpital local	25 Av. Helvetia - 07340 Serrières	Enveloppe PSS (A&B)	
115	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole St Exupéry	quai Farconnet - 07300 Tournon sur Rhône	Enveloppe PSS (A&B)	
116	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole du quai Farconnet	quai Farconnet - 07300 Tournon sur Rhône	Enveloppe PSS (A&B)	
117	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire privée "Sacré Coeur"	rue Roseron - 07300 Tournon sur Rhône	Enveloppe PSS (A&B)	
429	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Théâtre Lafarge	Cité Lafarge - 07220 Viviers	Enveloppe PSS (A&B)	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe PSS (zone A et B)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
370	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole	26800 Etoile-sur-Rhône	Enveloppe PSS (A&B)	
138	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire et maternelle	Les petits robins - 26250 Livron-sur-Drôme	Enveloppe PSS (A&B)	
366	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Salle des jeunes	Les petits Robins - 26250 Livron-sur-Drôme	Enveloppe PSS (A&B)	
136	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Temple	Les Petits Robin - 26250 Livron-sur-Drôme	Enveloppe PSS (A&B)	
137	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle des fêtes	Les petits Robin - 26250 Livron-sur-Drôme	Enveloppe PSS (A&B)	
402	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	Aire d'accueil des gens du voyage	Chemin des travailleurs à Ancone - 26200 Montélimar	Enveloppe PSS (A&B)	
301	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle des fêtes	Parc municipal - 26700 Pierrelatte	Enveloppe PSS (A&B)	
314	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Chapelle Notre Dame	26700 Pierrelatte	Enveloppe PSS (A&B)	
316	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Chapelle Saint-Roch	26700 Pierrelatte	Enveloppe PSS (A&B)	
260	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Maison des associations	Rue du Dr Tournaire - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
262	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Notre Dame	Place de l'Eglise - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
263	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée hôtelier	Rue Jean Monnet - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
269	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle Notre Dame	Place Notre Dame - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
274	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Hôpital de jour Pedo-Psych.	ZA D101 - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
275	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	M.A.S. de la Teppe	La Mule Blanche - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
257	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Espace Trenet	Place du 8 mai - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
270	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Office du tourisme	26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
277	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise	Place de l'Eglise - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
279	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Impôts - CPAM	26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe PSS (zone A et B)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
280	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase Ferdinand Chapelle	Rue Monnet - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
281	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase Besson	Rue du Dr Tournaire - 26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
282	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Musée Pierre Palue	26600 Tain l'Hermitage	Enveloppe PSS (A&B)	PPR_Tain
191	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole J. Renard	26000 Valence	Enveloppe PSS (A&B)	
215	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	M.A.P.A	Rue Pecherie - 26000 Valence	Enveloppe PSS (A&B)	
229	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Notre Dame de Soyons	26000 Valence	Enveloppe PSS (A&B)	

Bâtiments publics situés dans la zone de sécurité (zone C du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
417	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	ESAT / CAT Croix Rouge	Fromentières - 07800 Beauchastel	Zone_C_PSS	
424	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Foyer Henri Majorel Rivière	Qu. L'île Blaud - 07800 Beauchastel	Zone_C_PSS	
425	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Foyer d'hébergement "La Résidence"	L'île Blaud - 07800 Beauchastel	Zone_C_PSS	
111	Bâtiment public abritant une population sensible	Petite enfance	Crèche petite enfance	Rue du Port - 07340 Champagne	Zone_C_PSS	
16	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	Centre de secours	07350 Cruas	Zone_C_PSS	
40	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison d'accueil pour personnes âgées "Les Lavandes"	Avenue de la Résistance - 07350 Cruas	Zone_C_PSS	
49	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Cantine scolaire et municipale	Avenue de la Résistance - 07350 Cruas	Zone_C_PSS	
103	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite	07350 Cruas	Zone_C_PSS	
46	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle des fêtes Stella	8 rue Marcelin Cachin - 07350 Cruas	Zone_C_PSS	
104	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Centre de formation SDIS	07350 Cruas	Zone_C_PSS	
124	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole privée	Le Village - 07300 Glun	Zone_C_PSS	
56	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Résidence pour personnes âgées "Orpéa - Les Tamaris"	136, Rue Frédéric Mistral - Qu. des Tamaris - 07500 Guilhaud Granges	Zone_C_PSS	
61	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire "Le Provence"	269 Av. de Provence - 07500 Guilhaud Granges	Zone_C_PSS	
24	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	CIS	07800 La Voulte sur Rhône	Zone_C_PSS	
99	Bâtiment public abritant une population sensible	Petite enfance	Maison de l'enfance et des associations	Babouin - 07800 La Voulte sur Rhône	Zone_C_PSS	
100	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle du Centre	Pl. Camille Debard - 07300 La Voulte sur Rhône	Zone_C_PSS	
101	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire publique du Centre	Rue Thiers - 07800 La Voulte sur Rhône	Zone_C_PSS	
106	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Hôpital Rural de Rivoly	Rivoly - 07800 La Voulte sur Rhône	Zone_C_PSS	
108	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	EHPAD la résidence du parc	Rivoly - 07800 La Voulte sur Rhône	Zone_C_PSS	

Bâtiments publics situés dans la zone de sécurité (zone C du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
98	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle des fêtes	Av. du stade - Rue René Cassin - 07800 La Voulte sur Rhône	Zone_C_PSS	
105	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase Pierre Leleu	Rue René Cassin - 07800 La Voulte sur Rhône	Zone_C_PSS	
107	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Centre sportif Battandier Lukoviak	Rue René Cassin - 07800 La Voulte sur Rhône	Zone_C_PSS	
418	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Bibliothèque	PI Etienne Jarjat - 07800 La Voulte-sur-Rhône	Zone_C_PSS	
125	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Mairie	Mairie	Avenue Marcel Nicolas - 07250 Le Pouzin	Zone_C_PSS	
129	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Services techniques	Services techniques	ZA - 07250 Le Pouzin	Zone_C_PSS	
64	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle - Cantine scolaire	Rue de l'Hotel de Ville - 07250 Le Pouzin	Zone_C_PSS	
130	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire	Avenue Jean Claude Dupau - 07250 Le Pouzin	Zone_C_PSS	
131	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège Alex Mazenc	Rue Georges Brassens - 07250 Le Pouzin	Zone_C_PSS	
126	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Dojo	Distillerie - 07250 Le Pouzin	Zone_C_PSS	
127	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase annexe	Distillerie - 07250 Le Pouzin	Zone_C_PSS	
128	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase Richardson	Distillerie - 07250 Le Pouzin	Zone_C_PSS	
420	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise	Avenue Jean Claude Dupau - 07250 Le Pouzin	Zone_C_PSS	
71	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Mairie	Hôtel de Ville - Salle des fêtes	Rue de l'Hôtel de Ville - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
397	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	Centre de secours	Rue de la Poste - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
401	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Services techniques	Centre technique municipal	07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
70	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire du centre	Place Jean Macé - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
72	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège "Chamontin"	Avenue du 8 mai - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
76	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège privé "La Présentation"	15 rue des Girondins - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	

Bâtiments publics situés dans la zone de sécurité (zone C du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
112	Bâtiment public abritant une population sensible	Petite enfance	Maison de l'enfance "Bon Accueil"	27 Bd Stalingrad - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
396	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite Les peupliers	Allées Paul Avon - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
399	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Foyer Alice Avon	Avenue du 8 mai - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
400	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Centre AFPA	Avenue de l'Europe Unis - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
69	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase "Marcel Chamontin"	Avenue du 8 mai - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
73	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle polyvalente "Luna Park"	2 rue Louis Lacrotte - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
398	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle Paul Avon	Rue de la Poste - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
426	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	Centre socio culturel	Pl. Jean Moulin - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
427	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Médiathèque	Rue H. Dunan - 07400 Le Teil	Zone_C_PSS	
62	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle polyvalente - Gymnase	Les pierrelles - 07300 Mauves	Zone_C_PSS	
412	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Services techniques	Atelier	07340 Peyraud	Zone_C_PSS	
413	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Mairie	Mairie	07340 Peyraud	Zone_C_PSS	
411	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle des fêtes	07340 Peyraud	Zone_C_PSS	
14	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	Caserne Pompiers	07370 Sarras	Zone_C_PSS	
67	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Mairie	Salle des fêtes et Mairie	Place de l'hôtel de ville - 07370 Sarras	Zone_C_PSS	
12	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole	07370 Sarras	Zone_C_PSS	
13	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase	07370 Sarras	Zone_C_PSS	
109	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Gendarmerie	Gendarmerie	07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
118	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	Centre de secours	Avenue de Nîmes - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	

Bâtiments publics situés dans la zone de sécurité (zone C du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
79	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle des Luettes	Rue des Luettes - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
80	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège "Marie Curie"	1 place Carnot - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
84	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite "Saint Antoine"	55 rue des Cévennes - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
85	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	maison pour vivre Coubertin	Allée Pierre de Coubertin - Av. de Lyon - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
87	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Maternelle Sud "Jacques Prévert"	24 Avenue Hélène de Tournon - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
88	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire "Les Luettes"	Rue des Luettes - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
89	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire "Jean Moulin"	Av. Maréchal Foch - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
90	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle "Jean Moulin"	5 Av. Maréchal Foch - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
96	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège privé "Saint Louis"	11 Av. Maréchal Foch - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
97	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée "Gabriel Faure"	Place Stéphane Mallarmé - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
113	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Maison pour vivre Gambetta	28 quai Gambetta - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
119	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Hôpital	Rue des Cévennes - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
120	Bâtiment public abritant une population sensible	Petite enfance	Crèche planète Mômes	rue Luettes - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
121	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Maison pour tous	36 quai Gambetta - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
122	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Vincent d'Indy	Sud rue Honoré d'Urfé - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
92	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Halle des sports	13 Bd Montgolfier - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
93	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase "Jeannie Longo"	Rues de Chappotte et Dumolard - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
114	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase de l'école Jean Moulin + boulodrome	5 Av Maréchal Foch - 07300 Tournon sur Rhône	Zone_C_PSS	
428	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Théâtre municipal	Pl. de la Roubine - Fbg Lamarque - 07220 Viviers	Zone_C_PSS	

Bâtiments publics situés dans la zone de sécurité (zone C du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
212	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Mairie	Mairie	40 grand rue - 26200 Ancône	Zone_C_PSS	
213	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Services techniques	Services techniques	40 grand rue - 26200 Ancône	Zone_C_PSS	
210	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Robert Desmes	57, grand rue - 26200 Ancône	Zone_C_PSS	
211	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Jacques Prévert	Place Camille Révellin - 26200 Ancône	Zone_C_PSS	
393	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Robert Desnos	Le village - 26200 Ancône	Zone_C_PSS	
394	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Jacques Prévert	Place Camille Révellin - 26200 Ancône	Zone_C_PSS	
392	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle polyvalente	Le village - 26200 Ancône	Zone_C_PSS	
395	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise	26200 Ancône	Zone_C_PSS	
388	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Communauté de communes	Maison des communes	Rue du Toueur Ile Girodet - 26500 Bourg-lès-Valence	Zone_C_PSS	
380	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle Barthelon	Quai Thanneron - 26500 Bourg-lès-Valence	Zone_C_PSS	
374	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Théâtre du Rhône	Ile Girodet - 26500 Bourg-lès-Valence	Zone_C_PSS	
387	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	CDG26	Ile Girodet - 26500 Bourg-lès-Valence	Zone_C_PSS	
405	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	Centre de secours	Avenue de la Feuillade - 26200 Montélimar	Zone_C_PSS	
337	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	Cafétéria Croix-Rouge	Z.A. du Meyrol allée Dunant - 26200 Montélimar	Zone_C_PSS	
403	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Centre d'études forestières et agricoles	103, route de Rochemaure - 26200 Montélimar	Zone_C_PSS	
404	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	Centre d'aide par le travail Croix Rouge	Zone du Meyrol - Rue du Bouquet - 26200 Montélimar	Zone_C_PSS	
364	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Musée de l'aviation	Aérodrome Acone - 26200 Montélimar	Zone_C_PSS	
4	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Services techniques	Services techniques départementaux	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
5	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Gendarmerie	Gendarmerie	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	

Bâtiments publics situés dans la zone de sécurité (zone C du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
7	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Services techniques	Services techniques municipaux	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
10	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Communauté de communes	Siège des Communauté de Communes	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
11	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	Caserne Pompiers	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
284	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Services techniques	Ateliers municipaux	Avenue Buissonnet - 26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
1	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
8	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Hôpital	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
9	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	Centre d'aide au travail	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
287	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire P. Dumonteil	Rue des Fabriques - 26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
288	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite	4, Rue des Malles - 26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
2	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle des fêtes	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
3	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Cinéma	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
6	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle pour tous	26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
283	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Office du tourisme	Avenue des Malles - 26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
286	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Cinéma Le Galaure	Avenue D. Valette - 26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
289	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Trésor public	6, Rue Pierre Mendès France - 26240 Saint-Vallier	Zone_C_PSS	
239	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	DDE	DDE	Place Laennec - 26000 Valence	Zone_C_PSS	
220	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Clinique générale	Rue Jacques Delpeuch - 26000 Valence	Zone_C_PSS	
255	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Foyer pour personnes âgées	Quai Rostaing - 26000 Valence	Zone_C_PSS	
250	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Halle Jean Bouin	Rue Jean Bouin - 26000 Valence	Zone_C_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
22	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	CIS	07340 Andance	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
41	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Gendarmerie	Gendarmerie	07340 Andance	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
409	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	Pompiers	07340 Andance	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
410	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Gendarmerie	Future gendarmerie	07340 Andance	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
406	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire privée	07340 Andance	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
422	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole publique	07340 Andance	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
423	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole privée "Notre Dame"	Le Village - 07340 Andance	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
25	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle des fêtes	Place Maxime Chantier - 07340 Andance	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
43	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire-Bibliothèque-Salle polyvalente	Qu. Marly - 07800 Beauchastel	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
416	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle	Marly - 07800 Beauchastel	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
36	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Gendarmerie	Gendarmerie	07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
26	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire et maternelle : Ensemble scolaire "Marie Rivier"	21 Av. notre Dame - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
27	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Internat garçons : St Joseph, Ensemble Scolaire "Marie Rivier"	21 Av. Notre Dame - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
28	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	LEG Marie Rivier	Av. Notre Dame - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
29	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Internat filles : Ensemble scolaire "Marie Rivier" (Ste Marthe)	21 Av. Notre Dame - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
30	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	LEP Ensemble scolaire "Marie Rivier" (Régis Vernet)	Av. Notre Dame - La Grande Terre - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
31	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Self "Marie Rivier" : Ensemble scolaire "Marie Rivier"	Av. Notre Dame - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
32	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège : Ensemble Scolaire "Marie Rivier"	21 Av. Notre Dame - Pl. de la Gare - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
33	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite "La Bastide de Tourne"	8, rue des Horts - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
35	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Foyer municipal "E. Chapre"	11 Av. Notre Dame - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
37	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire centre "René Cassin"	12 Grande Rue - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
38	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Hôpital local "Dona Vierna"	Rue P. Semard - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
44	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Sud	Rue Pierre Tondini - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
110	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Centre Chrétien d'activités "Horizons"	47 rue Olivier de Serres - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
34	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Palais des Evêques : Grande salle d'étude	16, rue Poterne - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
45	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Maison des arts du crique et des arts du clown	Avenue de Tourne - 07700 Bourg Saint Andéol	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
415	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise	07340 Champagne	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
52	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Mairie	Mairie	Pl René Cassin - 07350 Cruas	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
53	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Gendarmerie	Gendarmerie	4 Av. Joliot Curie - 07350 Cruas	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
39	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège "Albert Mercoyrol"	10 rue Edouard Fessy - 07350 Cruas	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
48	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire "Joliot Curie"	Avenue Joliot Curie - 07350 Cruas	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
51	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe "Maurice Thorez"	Pl. de la Mairie - 07350 Cruas	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
47	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase municipal	Rue du Verger - 07350 Cruas	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
50	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle d'Animation "La Filature"	15 Pl. Georges Clémenceau - 07350 Cruas	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
102	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole	la Gare - Etoile sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
59	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	FPA - Foyer logement "Marcel Coulet"	Av. Georges Clémenceau - 07500 Guilhaud Granges	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
60	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège "Charles de Gaulle"	Rues G. Clémenceau, Appolo XI et A. Malraux - 07500 Guilhaud Granges	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
55	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle de réunion	Rue Beauregard - 07500 Guilhaud Granges	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
57	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle polyvalente "Agora"	222 Av. Georges Clémenceau - 07500 Guilherand Granges	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
21	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	CIS	CIS	07250 Le Pouzin	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
133	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Gendarmerie	Gendarmerie	Rue Victor Hugo - 07250 Le Pouzin	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
132	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite - Résidence "l'Amitié"	Place Vincent Auriol - 07250 Le Pouzin	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
139	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Hôpital	07250 Le Pouzin	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
134	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle des fêtes	Avenue Jean Claude Dupau - 07250 Le Pouzin	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
135	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Centre socio culturel	4 Place Vincent Auriol - 07250 Le Pouzin	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
140	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise		Périmètre_étude_au_dela_PSS	
63	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle d'animation rurale et judo	Rue Chevière - 07400 Meysse	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
65	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Hall des sports	Pl. du Marché - 07300 Saint Jean de Muzols	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
421	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Complexe sportif	Place du Général De Goutel - 07370 Saras	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
77	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée rural privé "La Pelissière"	4, rue du repos - 07300 Tournon sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
81	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Maisons "Dechanel-Massabielle-Devinière" : Lycée du Sacré Coeur	Rue Broët - Avenue de la Gare - Rue du Mail - 07300 Tournon sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
82	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée du Sacré Coeur "Maison MontJoie"	Impasse Courbis - 07300 Tournon sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
83	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Centre hospitalier	Place Jean Jaurès - 07300 Tournon sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
91	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège "Notre Dame"	Rue Lachanal - 07300 Tournon sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
78	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Caveau du Château	Le Chateau - Place Auguste Faure - 07300 Tournon sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
86	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle polyvalente "Trigano VDL"	1 avenue de Rochebonne - ZI du Cornilhac - 07300 Tournon sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
94	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise "Saint Julien"	Place Saint Julien - 07300 Tournon sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
95	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Cinema - Théâtre	Pl. Rampon - Rue de Thiers - 07300 Tournon sur Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
371	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Maison pour tous Chony	26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
373	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Maison pour tous des Chirouzes	14, Rue du bourg Ouest - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
376	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Gilbert Pestre	Rue Roger Salengro - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
377	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole de danse Habanera	17, Impasse Saint Pierre - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
378	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle Jean Moulin	8, Avenue Jean Moulin - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
379	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire de Chirouzes	9 Rue du bourg ouest - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
381	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Sainte Thérèse	10 Boulevard du Général De Gaulle - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
382	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole primaire de Chony	1, Rue Hubert Chapon - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
372	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle de réunion foot	Route de Lyon - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
375	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle polyvalente des sapins	Allée des sapins - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
383	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Médiathèque	16, Avenue de Lyon - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
384	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	Centre social Pasteur	26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
385	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Temple	26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
386	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Saint Pierre	26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
389	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase	Cote Saint Pierre - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
390	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Halle des sports les trois sources	106, Chemin du Valentin - 26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
391	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Ancienne cartoucherie	26500 Bourg-lès-Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
430	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Annexe Archives Départementales		Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
369	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole	26800 Etoile-sur-Rhône	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
358	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	DDE	DDE	26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
360	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Mairie	Mairie annexe	26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
329	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	Foyer ADAPEI	13, Rue Montaigne - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
330	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite Ste Marthe	Rue Saint Gaucher - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
338	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Chrétien	26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
339	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Joliot Curie	Rue Joliot Curie - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
340	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire de Grangeneuve	Place Jean Moulin - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
341	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire du Bouquet	Rue Paul Negre - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
342	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole 4 Alliances	Rue des 4 Alliances - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
343	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Bouverie	Rue Bouverie - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
344	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège Europa	Chemin des Peupliers - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
345	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège St Pierre	Place du temple - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
346	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire de Sarda la Dame	Petit chemin de Sarda - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
347	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée Alain Borne	10, Place du Théâtre - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
348	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Maternelle de Pracomtal	Grangeneuve - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
349	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Centre d'études forestières et agricoles	103, Route de Rochemaure - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
350	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Atelier des Catalins	ZA du Meyrol - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
352	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Centre médico-psycho-pédagogique	26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
353	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Clinique Kennedy	Avenue Kennedy - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
354	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Clinique des pins	56, Avenue du teil - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
331	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Cinéma le Palace	Bvd du Pecher - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
332	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Théâtre	Place du Théâtre - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
333	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Cinéma les 7 nefs	Bvd Aristide Briand - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
334	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Auditorium Petrucciani	Impasse du Lion d'Or - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
335	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Espace Mistral	Avenue du 14 Juillet 1789 - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
336	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Office du tourisme - Maison du goût	13, Avenue du 52 RI - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
351	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Médiathèque	Boulevard De Gaulle - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
355	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Sainte-Croix	26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
356	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Saint-Joseph	68, Avenue du Teil - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
357	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise evangeliste de Pentecote	25, Avenue Charles De Gaulle - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
359	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Tribunal d'instance	26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
361	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Chambre des métiers	3, Chemin de Nocaze - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
362	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase de pracomtal	26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
363	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase Europa	Chemin des peupliers - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
365	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Musée de la miniature	Rue Pierre Julien - 26200 Montélimar	Périmètre_étude_au_dela_PSS	Cône de déjection
321	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	DDE	Subdivision DDE	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
325	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Services techniques	Service technique municipal	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
290	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	C.A.T Papillons Blancs - Foyer d'hébergement handicapés	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
291	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	I.M.E. Papillons Blancs - Internat	10, Rue Comtesse de Ségure - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
292	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	I.M.E. Papillons Blancs - Foyer de vie	Rue Comtesse de Segure - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
294	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Centre d'animation du Roc	Avenue du Maréchal Leclerc - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
297	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
298	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire du Roc	Allée Montaigne - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
299	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Baumet	Rue Théophile Gauthier - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
300	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée G. Jaume	Avenue Henri Becquerel - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
302	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire du Claux	Place Lavoisier - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
303	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole privée St Michel	Rue Victor Hugo - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
304	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire du Roc	Allée Montaigne - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
305	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole	Rue Théophile Gauthier - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
306	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole de musique	Avenue Charles Jaume - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
307	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée professionnel Léonard de Vinci	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
308	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège G. de Nerval	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
309	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège Lis Isclo d'Or	Boulevard Molière - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
310	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle de la Roseraie	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
317	Bâtiment public abritant une population sensible	Petite enfance	Halte garderie	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
319	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite la Pastourelle	Avenue Charles Jaume - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
293	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Le Cinéma	Rue St Exupéry - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
295	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Chateau de Faveyrolle	Route de Faveyrolle - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
296	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Théâtre de Verdure du Rocher	Le Rocher - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
311	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Mosquée	Les Plantades - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
312	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
313	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
315	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Chapelle des Pénitents	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
318	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	Centre social	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
320	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	ASSEDICS	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
322	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	ANPE	Avenue du Général de Gaulle	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
323	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	Sécurité sociale	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
324	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Office du tourisme	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
326	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Halle des sports	Boulevard Raoul Dautry - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
327	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase Gustave Jaume	Avenue Henri Becquerel - 26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
328	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Musée	26700 Pierrelatte	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
278	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	DDE	DDE	26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
256	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Foyer club	Avenue de la gare - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
258	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Sou des Ecoles	18, rue des Bessards - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
259	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	MJC	Place Tournesole - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
261	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Rémy Vallet	Rue Rémy Vallet - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
264	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Louis Pinard	Rue Louis Pinard - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
265	Bâtiment public abritant une population sensible	Petite enfance	Maison de la petite enfance	26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
266	Bâtiment public abritant une population sensible	Petite enfance	Garderie Pomme d'Api	Avenue du Dr Paul Durand - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
267	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Maison de la musique	Rue du Docteur Tournaire - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
272	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Résidence Printemps Automne	26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
273	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Hôpital de jour	Rue Emile Friol - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
276	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite les Glycines	Chemin des Lucs - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
268	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	S. Assoc. Parc du Cheylas	Rue des Bessards - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
271	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Espace Rochegude	Rue du Cdt Noir - 26600 Tain l'Hermitage	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
240	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Conseil Général	Conseil Général	Boulevard Vauban - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
248	Bâtiment public participant directement à la gestion de la crise	Préfecture	Préfecture	Boulevard Vauban - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
141	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	IME Les Colombes	63 Rue Paul Bert - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
142	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Résidence Lamartine	Place Lamartine - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
143	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Foyer Dominique Sartre APAJH	l'lot 9B Rue Pierre Corneille - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
144	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de l'Automne	44 Rue Amblard - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
145	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Maison de retraite Ma Maison	Rue Christophe Colomb - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
146	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Foyer protestant	11 Rue de Blazac - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
155	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	MJC Chateauvert	3 Place des Buissonnets - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
162	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Restaurant universitaire le CROUS	Rue de Rodon - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
163	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes vulnérables	CHRS St Didier	Rue St Didier - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
164	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège St Victor	Rue de la Cécile - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
165	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Récamier	Rue Amblard - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
166	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle Berthelot	Rue M Villard - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
167	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole St Appolinaire	Rue Faventines - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
168	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée St Victor	Avenue Victor Hugo - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
169	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège Ste Anne	Rue Henri Chalamet - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
170	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Ner	Rue du Pointet - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
171	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Langevin	149 Avenue de la libération - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
172	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Abel	Rue Genissieu - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
173	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle Chauffour	Rue Chauffour - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
174	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole St Félix	Rue Farnerie - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
175	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège P. Valéry	Rue Berthelot - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
176	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée C. Vernet	Rue Faventines - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
177	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Privée d'Esthétique et de Coiffure (E.P.E.C)	Mirabel Chambaud - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
178	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Ste Marie	Chemin du Thon - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
179	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	MJC	Avenue Georges Clémenceau - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
180	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée professionnel Amblard	43 Rue Amblard - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
181	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole St Joseph	133-137 Avenue Victor Hugo - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
182	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle Perrochon	Rue de la Cathédrale - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
183	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole de la Fontaine	Avenue de l'école normale - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
184	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle La Bruyère + CLAE	Rue Chateauvert - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
185	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Institut Notre Dame	91 Rue Montplaisir - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
186	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Buisson	4 Place Jean Macé - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
187	Bâtiment public abritant une population sensible	Petite enfance	Crèche Pablo Neruda	12 Rue Georges Clémenceau - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
188	Bâtiment public abritant une population sensible	Petite enfance	Crèche des Balives	94 Avenue Maurice Faure - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
189	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée M. Faure	26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
190	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole L. Pergaud	Rue du Palais - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
192	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Condorcet	114 Avenue Victor Hugo - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
193	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole Ferry	4 Rue A. France - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
194	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	I.U.F.M.	Avenue de l'école normale - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
195	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée professionnel Victor Hugo	26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
196	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Ecole maternelle Kergomard	Rue de l'armée belge - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
197	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	L.E.P. La Providence	Rue Denis Papin - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
198	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour jeunes hors scolaire	Centre pour nos gosses (C.P.N.G.) Chateauvert	205 rue Chateauvert - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
199	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Bay	14 Rue Maryse Bastie - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
200	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire R. Rolland	Rue René Bérenger - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
201	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire E. Renan	Rue Julien Veyrenc - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
202	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Lycée E. Loubet	2, Rue du Lycée - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
203	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	L.T.P. Montplaisir	Rue MontPlaisir - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
204	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Collège Jean Zay bâtiment restauration	Avenue Georges Clémenceau - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
207	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Léo Lagrange	123 Rue Denis Papin - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
208	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Université Latour Maubourg	87 Avenue de Romans - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
209	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement scolaire	Groupe scolaire Montaigne	19 rue Marc Seigner - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
216	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	L'espérance	Rue de l'espérance - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
218	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement hospitalier	Hôpital de jour pour enfants	Massenet angle MontPlaisir - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
219	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	Les cèdres	Avenue Victor Hugo - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
222	Bâtiment public abritant une population sensible	Etablissement pour personnes âgées	La Villandière	Rue Jules Massenet - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
243	Bâtiment public abritant une population sensible	Prisons & Tribunaux	Maison d'arrêt	79, Avenue de Chabeuil - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
247	Bâtiment public abritant une population sensible	Prisons & Tribunaux	Palais de Justice	Place du palais de justice - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
147	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	Foyer Culturel et social Fontlozier	97 Avenue de la Libération - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
149	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Cinéma le Parc	36 Boulevard du Général de Gaulle - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
150	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Cercle Philophique et Culturel	6 Cours Voltaire - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
151	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Théâtre municipal	Place de la Liberté - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
152	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	La Fabrique (Théâtre)	96 Avenue Maurice Faure - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
153	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Théâtre Bel Image	Place Charles Hugueneil	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
154	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Mistral Palace (salle de spectacles)	12 Rue Pasteur - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
156	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Cinema le Navire	9 Boulevard d'Alsace - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
157	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Archives départementale	14 Rue de la manutention - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
158	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Parc d'exposition	16 Avenue Georges Clémenceau - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
159	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Maison de la musique	32 Avenue Georges Clémenceau - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
160	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	Centre culturel et social des rattachés d'Afrique du Nord	3,5 Rue Digonnet - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
161	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle Polyvalente Eglise Apostolique	12 Rue de la Cécile - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
205	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Centre Industriel Métiers Entreprise (CIME)	471 Avenue Victor Hugo - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
206	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Centre culturel Arménien	11 rue Louis gallet - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
214	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Médiathèque	Place Charles Huguenaud - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
217	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Maison Diocésaine - Le bon pasteur	Rue du Clos Gaillard - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
221	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	Centre social Polygone	Avenue de l'Yser - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
223	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	Centre médico-social d'orientation professionnel	26000 valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
224	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Synagogue	Place du Colombier - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
225	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Cathédrale St Appolinaire	Place des Ormeaux - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
226	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Chapelle du centre	26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
227	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Ste Thérèse	12, Rue Ste Thérèse - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
228	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Notre Dame	43, Rue Berthelot - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
230	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Chapelle St Joseph	26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

Bâtiments publics situés dans l'enveloppe du périmètre d'étude (au-delà du PSS)

id	Classe	Activite	Denomination	Adresse	aleas_étude	Commentaires_aléas
231	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Evangélique Libre	39, Rue Alphonse Daudet - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
232	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Temple du Calvaire	9, Rue Louvois - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
233	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Temple	Cour Saint Ruff - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
234	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise St Jean	4 Rue du petit St Jean - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
235	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Notre Dame du Charran	59, Avenue du grand Charron - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
236	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Sainte-Catherine	266, Avenue Victor Hugo - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
237	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Saint Paul	14, Rue des basses crozettes - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
238	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Patrimoine	Eglise Evangélique de Pentecote	41 - 49, Rue Montplaisir - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
241	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	DDAF	33, Avenue de Romans - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
242	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	CALD SCI la Providence	Rue Faventines - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
244	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Chambre d'Agriculture	Boulevard Vauban - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
245	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Services sociaux	D.D.A.S.S.	Avenue Maurice Faure - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
246	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Autres services publics	Hôtel des impôts	15, Avenue de Romans - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
249	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Gymnase	10, Rue Maryse Bastie - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
251	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Maison pour tous Valensole	25, Rue Albert Thomas - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
252	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Halle polyvalente Chaban Delmas	Parc des expositions Polygone - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
253	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Hébergement d'urgence potentiel	Salle de Gym du Polygone	Avenue de la Marne - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	
254	Bâtiment participant aux missions de service public (hors crise)	Culturel	Musée des beaux arts	Place des Ormeaux - 26000 Valence	Périmètre_étude_au_dela_PSS	

**Annexe N° 4. QUESTIONNAIRE D'ENQUETE SUR LA VULNERABILITE DES
BATIMENTS PUBLICS ET ERP**

Etude pour la mise en place d'un programme de réduction de vulnérabilité des bâtiments publics et des établissements recevant du public face au risque inondation. (Etude sur un secteur pilote du Rhône moyen)

Etude préalable auprès des gestionnaires

Bâtiment

Dénomination		Identifiant BD	
Adresse		Coordonnées (UTM, WGS84)	
Classe		Activité	
Type ERP (principal)		Type ERP (secondaire)	
Administration de tutelle			
Fonction de la structure			
Aléa auquel le bâtiment est exposé (aléa de référence, exceptionnel, etc.)			

Référent

Nom		Prénom	
Service			
Téléphone		Fax	
Adresse email			
Adresse postale			
Fonction			
Activité ou responsabilité dans la gestion du risque inondation			

Vulnérabilité humaine

Effectif des employés	
Effectif du public	
Capacité d'hébergement coin sommeil	
Capacité d'hébergement nuitée	
Type de public (adulte en bonne santé, enfants 0-12 ans, enfants 12-18 ans, personnes âgées valides, personne handicapée, invalide ou malade)	
Possibilité d'évacuation (au moins 1 accès hors zone inondable, tous les accès en zone inondable)	
Connaissez-vous l'existence du PSS (plan des surfaces submersibles) ou d'un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRi) ?	
Connaissez-vous le contenu du PPRi ?	
Saviez-vous que la zone était inondable ?	
Saviez-vous que ce bâtiment pouvait être	

inondé ?	
Savez-vous comment vous renseigner sur les crues (à préciser) ?	
Pensez-vous pouvoir faire face à une inondation ?	

Vulnérabilité du bâtiment

Année de construction	
Type de construction	
Le bâtiment est-il construit sur un remblai ou le plancher est-il surélevé ? Si oui quelle est la hauteur approximative ?	
Nombre d'étages	
Matériaux de construction sol	
Matériaux de construction mur	
Présence d'un vide sanitaire	
Mode de chauffage (électrique, gaz, fioul – dans ces 2 cas indiquez la localisation de la chaudière, autre)	
Localisation de la chaudière	
Localisation de la citerne gaz/fioul (intérieur, extérieur, enterrée, aérienne)	
Localisation et hauteur du compteur électrique	
Hauteur des prises électriques	
Hauteur des prises téléphoniques	
Localisation du groupe électrogène	
Localisation et capacité de la cuve associée	
Y a-t-il un accès au site hors zone inondable ?	

Vulnérabilité du matériel

Y a-t-il du matériel très vulnérable exposé ? (informatique, haute technologie, électroménager...)	
Peut-on mettre ce matériel hors d'eau ?	
Y a-t-il du matériel vulnérable exposé ? (nourriture, livre, médicament)	
Peut-on mettre ce matériel hors d'eau ?	
Y a-t-il du matériel moyennement vulnérable exposé ? (vêtements, jouets, mobiliers, ...)	
Peut-on mettre ce matériel hors d'eau ?	
Assurance ?	
Y a-t-il du matériel servant à la gestion de la crise (parc véhicules, barrières, etc.) à préciser ?	
Ce matériel restera-t-il disponible en cas d'inondation ? si oui, comment ?	

Retour d'expérience d'inondations vécues

Avez-vous déjà vécu des inondations (précisez les années)	
Comment s'est déroulée l'alerte ? (moyen d'information, information reçue, redondance, ...)	
Que s'est-il passé lors de l'inondation ? (fermeture du bâtiment, intervention des pompiers, ...)	

Quelles ont été les conséquences de cet événement ? (matériel endommagé, nettoyage, durée de la fermeture, ...)	
De quelle façon la continuité du service a été assurée ?	
Aménagement mis en place suite à un événement	
Crues menaçantes mais n'ayant pas affectées le bâtiment	

Mesures prévues pour prévenir ou gérer le risque d'inondation

Avez-vous mis en œuvre des mesures de protection ? (batardeau, réhausse des circuits électriques, nouvelle ouverture, ...)	
Avez-vous réalisé un plan d'urgence (Plan Particulier de Mise en Sureté, Plan Communal de Sauvegarde, Plan d'évacuation) ?	
Avez-vous déjà réalisé des exercices de mise en situation ?	
Mesures d'urgences : plans (pour un type de crue, identification du seuil d'alerte correspondant, mesure mis en place)	
Matériel à disposition pour faire face à la crise	
Possibilité de faire appel rapidement à du personnel qualifié	
Pour les bâtiments participant à la gestion de crise : La survenue des inondations est-elle prévue par rapport aux missions de gestion de crise ? Si oui, comment ?	

Votre bâtiment face au risque

Avez-vous été sensibilisé au risque inondation		Si oui, dans quelle cadre	
Avez-vous une personne identifiée pour la gestion du risque d'inondation		Si oui quelles sont ses coordonnées :	

Perspective

Souhaitez vous recevoir des informations complémentaires sur le risque inondation et ses conséquences	
Souhaitez-vous réaliser un diagnostic de vulnérabilité au risque inondation sur votre bâtiment	
Quelles sont vos attentes ?	

Annexe N° 5. EXTRAIT DU DOMO DU POP FEDER (AXE II, MESURE 12)



OBJECTIF

Réduire la vulnérabilité des réseaux et services publics

Mesure 10

Connaissance des enjeux sensibles pendant la crise

Mesure 11

Réduire la vulnérabilité des réseaux de transport, d'énergie, de télécommunication, d'eau, de déchets et de leurs stations ou centraux

Mesure 12

Rechercher la mise hors d'eau des services de secours et garantir la continuité de fonctionnement des établissements sensibles

Objectif de la mesure

Les opérations de réduction de la vulnérabilité visent à améliorer la sécurité des personnes, réduire les coûts des dommages et faciliter le retour à la normale. Pour les réseaux et les services de secours, elles sont fortement liées à l'amélioration de la gestion de crise. Leur mise en œuvre passe par la sensibilisation des acteurs concernés, propriétaires ou gestionnaires publics et privés, qui sont dans la plupart des cas l'État, des collectivités locales et leurs éventuels concessionnaires. Les actions soutenues dans cette mesure viseront à sensibiliser les acteurs concernés et identifier les vulnérabilités et les mesures correctrices possibles.

Types d'actions soutenues

Les études et les actions d'information et communication associées sont éligibles. Les travaux sont exclus sauf sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement, à condition qu'il existe un PPRi prescrit ou approuvé sur la commune; les travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement se justifient uniquement au regard de la problématique de réduction de la vulnérabilité à l'inondation: l'assiette éligible sera strictement évaluée au regard de cet objectif.

Seront notamment soutenus:

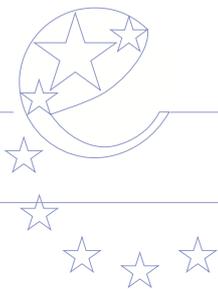
- développement de guides et méthodes novateurs ou adaptés au contexte rhodanien ;
- identification des enjeux sensibles en cas de crise ;
- sensibilisation, réalisation et diffusion de documents d'information et de conseil pour les propriétaires et gestionnaires ;

- recueil et valorisation des pratiques existantes de réduction de la vulnérabilité ;
- capitalisation des connaissances à partir des études locales et de leur extension ;
- diagnostics de vulnérabilité sur un bien ou un territoire.

Critères de sélection des projets

- Géographie : les projets concernant les communes de la vallée inondable du Rhône sont éligibles (voir liste en annexe), élargis aux périmètres des intercommunalités concernées pour les études et aux secteurs de confluence pour les travaux. Privilégier les approches intercommunales, voire interdépartementales pour les réseaux structurants.
- Les hypothèses concernant l'aléa devront s'appuyer sur les orientations du pré-schéma quand il existe, afin de prendre en compte la situation actuelle et une situation "projet".
- Montrer la cohérence avec le volet « Qualité des eaux, ressources et biodiversité » du Plan Rhône pour les réseaux d'eau (Eaux Usées et AEP), et avec le volet « Énergie » pour les réseaux d'énergie.
- Les études engagées doivent avoir dans leurs objectifs la minimisation des impacts sur l'environnement ainsi que l'efficacité et la durabilité de la réduction du risque.
- Les études doivent comporter un recensement des installations concernées sur le territoire.
- Indiquer les éléments de méthode, techniques ou juridiques pouvant être réutilisés pour des démarches similaires sur d'autres secteurs du Rhône.
- Pour les travaux, préciser les mesures d'entretien ou d'actualisation prévues par la maîtrise d'ouvrage. Un diagnostic préalable ayant identifié les mesures de réduction de vulnérabilité devra avoir été réalisé.
- Un exemplaire de l'étude devra être mis à disposition pour être diffusé aux acteurs du Rhône intéressés.

Axe 2



Information à fournir (indicateur PRESAGE)

- Indiquer le nombre de diagnostics de vulnérabilité réalisés dans les services publics : comptabiliser chaque diagnostic spécifique adapté permettant d'identifier le degré et les causes de vulnérabilité aux inondations et financé par le Plan Rhône.
- Indiquer le nombre de diagnostics de vulnérabilité réalisés sur les réseaux : comptabiliser chaque diagnostic spécifique réalisé pour un type de réseau permettant d'identifier le degré et les causes de vulnérabilité aux inondations et financé par le Plan Rhône.

Bénéficiaires

Collectivités et leurs groupements, gestionnaires de réseaux, État

Taux d'intervention maximum

FEDER: 50%

Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée et Corse: 50% pour les études, 30% pour des projets exemplaires sur les réseaux d'eau et pour les projets où l'État n'intervient pas

Sur assiette hors FEDER: État 50%

Rappel : le montant des aides publiques directes ne pourra pas dépasser 80% du montant prévisionnel de la dépense subventionnable.

Annexe N° 6. LISTE DES ABREVIATIONS

CIACT : comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires

CIS : centre d'incendie et de secours

DOMO : document de mise en œuvre (du Plan Rhône)

DREAL : direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement

DDE : direction départementale de l'équipement

DDT : direction départementale des territoires

ERP : établissement recevant du public

FNPRNM : fonds de prévention des risques naturels majeurs - ex fonds « Barnier »

PCS : plan communal de sauvegarde

PPMS : plan particulier de mise en sûreté

PSS : plan des surfaces submersibles

PPRi : plan de prévention du risque d'inondation

SDIS : service départemental d'incendie et de secours

SIDPC : service interministériel de défense et de protection civiles

SPC GD : Service de prévision des crues Grand Delta

Maîtrise d'ouvrage de l'étude
Mission Rhône
Service Prévention des risques
DREAL Rhône-Alpes



Assistance à maîtrise d'ouvrage
Emmanuelle BERTHELIER
Equipe Eau et territoires
SOGREAH Consultants



Comité de pilotage : DDT de l'Ardèche et de la Drôme, SDIS de l'Ardèche et de la Drôme, Préfectures de l'Ardèche et de la Drôme

Publication : DREAL Rhône-Alpes

Chef de projet : Service Prévention des risques / Mission Rhône - tel : 04 37 48 36 00

Conception : Sébastien Ballereau

Crédits photos : Sogreah - Mission Rhône

N° ISBN : 978-2-11-099311-3

